



LE DEVOIR

La menace s'accroît sur les talibans

AGENCE FRANCE-PRESSE ET ASSOCIATED PRESS

Islamabad — Les talibans, désavoués par leur dernier soutien, le Pakistan, étaient confrontés hier à un renforcement militaire américain, à un front commun de l'opposition afghane et à des menaces précises de Londres.

Washington, qui a mobilisé un nouveau porte-avions pour la mission «Liberté immuable», a souhaité hier un changement politique à Kaboul où le régime autoritaire des talibans affiche sa faiblesse.

L'Afghanistan a «besoin d'un gouvernement ayant une large assise qui soit représentative du peuple afghan», a déclaré le porte-parole du département d'État, Richard Boucher. La Maison-Blanche a de son côté fait savoir que les États-Unis aidaient ceux qui cherchent à établir un tel gouvernement, tout en affirmant ne pas vouloir désigner ceux qui succéderaient aux talibans, au pouvoir depuis 1996.

A Rome, un représentant de l'ex-roi Mohammed Zahir Shah a annoncé hier que l'opposition afghane se réunirait dans environ deux semaines pour nommer les 120 membres d'un Conseil suprême de l'unité nationale. Ce Conseil, dont la création a été décidée hier, aura pour tâche de convoquer une Assemblée des aînés et des notables en Afghanistan, qui devrait nommer un chef d'État et un gouvernement intérimaire.

A Londres, des sources proches du premier ministre Tony Blair ont prévenu que des opérations militaires allaient «éliminer leur équipement lourd,

VOIR PAGE A 10: TALIBANS

Une nouvelle école dans Côte-des-Neiges

Le ministre annonce ce matin des mesures pour régler le problème de surpopulation scolaire

VALÉRIE DUFOUR LE DEVOIR

Victoire pour les parents de Côte-des-Neiges. Le Devoir a appris que François Legault annoncerait ce matin la construction d'une nouvelle école primaire de 500 places dans ce quartier montréalais à forte population immigrante.

Cette annonce sera au centre d'une batterie de mesures visant à régler définitivement le problème de surpopulation du quartier. La nouvelle construction est le fruit de longues et après négociations entre les responsables de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et ceux du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). La question traînait depuis deux ans et le ministre de l'Éducation avait promis une solution permanente pour la rentrée scolaire 2002-2003.

Le problème de la surpopulation scolaire est particulièrement prononcé dans Côte-des-Neiges. Actuellement, 14 préfabriqués jouxtent la dizaine d'écoles primaires du quartier et plusieurs classes comptent trop d'élèves, ce qui rend difficile l'application de la réforme scolaire.

La CSDM et le comité de mobilisation des parents de Côte-des-Neiges/Snowdon réclamaient la construction de deux nouvelles écoles primaires pour satisfaire aux besoins criants du quartier. Le projet était évalué à 32 millions et aurait permis la création de 1200 places. Au total, il manquerait quelque 1600 places pour accueillir tous les élèves du quartier.

VOIR PAGE A 10: ÉCOLE

INDEX

Actualités.....A2	Monde.....A6
Avis publics.....A6	Mots croisés.....A6
Culture.....B8	Météo.....A4
Éditorial.....A8	Sports.....B6
Économie.....B1	Télévision.....B7
Idées.....A9	



Un groupe de scrutateurs attendait patiemment les électeurs hier matin dans la circonscription de Blainville, où la participation au scrutin se situait dans la moyenne pour des élections complémentaires.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Élections partielles

Le PLQ prend Jonquière et Laviolette

KATHLEEN LÉVESQUE LE DEVOIR

Les libéraux de Jean Charest ont mis la main hier soir sur les châteaux forts péquistes de Jonquière et Laviolette. Dans Labelle et Blainville, le Parti québécois voguait vers une victoire. Au moment de mettre sous presse, les résultats partiels des élections complémentaires laissaient le Parti québécois et Bernard Landry loin du score parfait souhaité.

Au cours de la journée, le haut taux de participation des électeurs laissait entrevoir une lutte peut-être plus aisée que prévue pour le Parti québécois notamment dans la circonscription symbolique de l'ancien premier ministre Lucien Bouchard, Jonquière, où les sondages démontraient jusque-là que les candidats péquiste et libéral étaient au coude-à-coude. Mais c'était sans compter sur la présence de la candidate de l'ADQ, Michèle Boulianne qui a ratissé dans l'électorat traditionnellement péquiste.

Le taux de participation enregistré dans Jonquière à 17h30 était de 44,03%. Il s'agit d'un important pourcentage compte tenu qu'en moyenne, le taux de participation se situe environ à 50% pour une élection complémentaire. Chose certaine, le Parti québécois avait mobilisé de nombreux organisateurs de la région pour assurer la sortie du vote. Au cours de la fin de semaine, Bernard Landry y a fait une énième visite éclair pour prêter main forte à la candidate Nicole Racine.

Le chef libéral Jean Charest en a fait autant, espérant sinon arracher le siège au PQ, du moins voir fondre la majorité péquiste.

Dans Laviolette où les libéraux espèrent faire un gain en faisant élire Julie Boulet, le taux de participation atteignait 40,91% en fin d'après-midi. C'est dans cette circonscription où selon les sondages des dernières semaines, Mme Boulet est en avance sur le candidat péquiste Yves Demers, que le chef du PLQ

a choisi de commenter les résultats de ces élections complémentaires.

Plus au nord, les électeurs de Labelle avaient d'abord montré moins d'empressement à se rendre

aux urnes. Mais à 19 h 45, le taux de participation s'élevait à 51%.

VOIR PAGE A 10: PLQ

Des résultats déjà périmés

Dans l'imaginaire péquiste, la «série noire» des 14 élections partielles perdues par le gouvernement Lévesque entre 1977 et 1980, avant de remporter l'élection générale d'avril 1981, occupe une place de choix. On y revient invariablement quand on prévoit de mauvais résultats, comme Gilles Baril l'a fait en fin de semaine, et, plus encore, quand ils se concrétisent.

Au moment de mettre cette première édition sous presse, on ne connaissait pas encore toute l'étendue des dommages, mais les défaites qui s'annonçaient dans Laviolette et Jonquière prenaient déjà l'allure d'un sérieux revers personnel pour le premier ministre, en même temps qu'une leçon de choses pour l'organisation péquiste.

En déclarant qu'il abordait ce quatorze partielles comme s'il s'agissait d'une élection générale et en attendant un score parfait, M. Landry lui a donné une portée qu'il n'aurait peut-être pas eue. Clairement, il comptait en tirer une légitimité que son statut de premier ministre désigné ne lui confère pas.

C'est devenu un cliché de dire que les électeurs profitent des partielles pour envoyer un avertissement à un gouvernement dont ils ne souhaitent pas

nécessairement la chute, mais il arrive aussi que le contexte change du tout au tout entre une partielle et l'élection générale suivante.

Durant les mois qui ont suivi le référendum de 1980, pratiquement tout le monde tenait une défaite péquiste pour certaine. L'offensive constitutionnelle de Pierre Elliott Trudeau, qui allait culminer avec le rapatriement de la constitution, a cependant permis au gouvernement Lévesque de se poser en défenseur des intérêts du Québec par rapport à Ottawa, tandis que les libéraux de Claude Ryan se sont retrouvés pris entre l'arbre et l'écorce.

De la même façon, la récession dans laquelle tout le continent nord-américain risque de s'enfoncer pourrait modifier complètement les enjeux. Les partielles d'hier soir constituaient un jugement sur une époque révolue. Les résultats sont en quelque sorte périmés. Au Québec comme ailleurs, un nouveau chapitre a commencé depuis le 11 septembre.

Sept ans de régime péquiste ont sans doute créé de nombreux «irritants» mais, si la situation économique se détériore réellement, le débat sur les fusions

VOIR PAGE A 10: RÉSULTATS



Michel David

Réchauffement climatique

Des remèdes dérisoires

Même si on pouvait stabiliser les émissions globales, la température à la surface terrestre continuerait de monter, concluent les experts mandatés par l'ONU

LOUIS-GILLES FRANÇEUR LE DEVOIR

La réalité du réchauffement climatique en raison des activités humaines depuis le début de l'ère industrielle ne peut plus faire de doute, selon les experts du climat. Mais là où le doute est permis, c'est sur la capacité de l'espèce humaine d'en reprendre le contrôle car, même dans l'hypothèse d'une réduction rapide des émissions de gaz à effet de serre (GES), plusieurs des changements amorcés vont continuer, voire s'amplifier pendant des siècles, sans véritable possibilité de retour en arrière, comme la hausse des mers, la fonte de la calotte polaire et la disparition de plusieurs espèces vivantes.

C'est ce qu'on conclut avant-hier quelques centaines de scientifiques réunis à Wembley, en Angleterre, pour écrire la synthèse des trois rapports scientifiques publiés depuis le début de l'année sur le réchauffement du climat. Leur bilan répond aux neuf questions posées par les gouvernements qui travaillent avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), mis en place par l'ONU pour suivre l'évolution du climat.



KENNY WU REUTERS

Cyclistes et automobilistes circulaient tant bien que mal sur l'île de Taiwan le 18 septembre dernier. Un typhon venait de déverser des quantités d'eau records, tuant au moins 36 personnes. Les effets du réchauffement climatique ne font plus de doute, selon le groupe d'experts mis en place par l'ONU.

Devant le scepticisme d'une certaine presse alimentée par le lobby du pétrole et le refus des États-Unis de donner suite aux réductions du Protocole de Kyoto même s'ils sont responsable de 25% des émissions annuelles de GES et de 30% des rejets histo-

riques, le GIEC a décidé de produire un indice de fiabilité des travaux scientifiques réalisés jusqu'à présent aux quatre coins de la planète.

VOIR PAGE A 10: REMÈDES

• LES ACTUALITÉS •

Tremblay promet 10 000 logements sociaux

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Gérald Tremblay créera 10 000 nouveaux logements pour les familles à revenu modeste s'il est élu maire de la nouvelle Ville de Montréal... et si le gouvernement prête vie à son programme d'habitation.

Faisant de cette question une «*priorité*» qui impose à son parti une «*obligation de résultats*», le chef de l'Équipe Tremblay/Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM) s'est engagé hier à créer 6000 nouveaux logements sociaux en quatre ans, à raison de 500 logements par année grâce à la reconduction du programme AccèsLogis financé à la fois par le gouvernement du Québec et la Ville, de 500 autres logements par année payés cette fois par le futur programme fédéral-provincial promis par Ottawa, et d'une dernière série de 500 logements par année qui seraient construits cette fois par la Ville pour une somme de 25 millions, puisés à même l'enveloppe de trois milliards en cinq ans que l'Équipe Tremblay espère obtenir de Québec dans le cadre de son projet de *Partage de la richesse nouvelle*.

Afin d'éviter la répétition de pénurie de logements locatifs comme cela s'est produit cet été, l'UCIM s'engage également à construire chaque année 1000 logements locatifs «*à prix raisonnables*», dont la facture de 50 millions devra une fois de plus être réglée à même le fonds de *Partage de la richesse nouvelle*. Ce fonds doit également permettre, pour 40 millions supplémentaires, l'établissement d'un programme de déménagement des entreprises et industries nuisibles, des quartiers résidentiels vers les secteurs industriels, en plus d'enrichir de cinq millions les programmes municipaux visant à aider les propriétaires d'immeubles résidentiels à effectuer des rénovations importantes.

Promettant de décentraliser vers les arrondissements autant de pouvoirs que possible dans le domaine, l'UCIM entend aussi augmenter le nombre d'inspecteurs chargés de la surveillance des propriétaires délinquants, de travailler à l'assainissement des terrains contaminés, ainsi que de reconverter les bâtiments et terrains municipaux vacants.

Gérald Tremblay ne doute pas un instant qu'il saura, le moment venu, convaincre le gouvernement du bon droit de son «*plan d'affaires*». «*On voit que dans une situation économique un peu plus difficile, il faut investir*», fait-il d'abord remarquer. Il dit reconnaître, dans les récentes annonces d'investissements majeurs dans l'hydroélectricité ainsi que dans le développement des régions, le signe de l'ouverture d'esprit du gouvernement à cette forme d'interventionnisme économique. En consacrant trois milliards en cinq ans au développement de Montréal, poursuit-il, «*nous allons créer une richesse nouvelle. Une richesse qui n'aurait jamais été créée si on n'avait pas investi trois milliards. On ne demande pas de subvention, ce sont des investissements rentables qui vont rapporter un rendement important pour l'ensemble des Québécois*».

L'équipe de Pierre Bourque prend possession de l'hôtel de ville

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Les membres de l'Équipe Bourque/Vision Montréal ont tenu leur dernier caucus bien calés dans les fauteuils de la salle du conseil municipal de Montréal. Et c'est avec l'assentiment du président du conseil que Pierre Bourque a tenu un tel «*ralliement partisan*» dans l'enceinte même de l'hôtel de ville, une pratique expressément défendue par la Ville.

Dimanche, le maire sortant et candidat à la mairie, Pierre Bourque, a voulu expliquer à la centaine de candidats de son équipe le fonctionnement de l'hôtel de ville. Il a ainsi tenu la réunion hebdomadaire de la centaine de candidats de son parti dans la salle où siège habituellement le conseil municipal.

Or M. Bourque a ainsi contrevenu à une directive de la direction générale de la Ville datant de février 2000. Celle-ci stipule sans équivoque que, «*afin de respecter le décorum inhérent à la salle du conseil, aucune activité politique partisane ne peut s'y tenir*». De plus, «*toute demande d'utilisation de la salle du conseil [...] doit être approuvée par le greffier de la Ville*», peut-on lire dans cet-

te directive signée par l'ex-directeur général, Guy Couombe. Une telle demande n'a pas été faite.

Joint par *Le Devoir*, hier, le président du conseil et candidat de l'Équipe Bourque, Luc Larivée, n'avait aucun remords d'avoir permis une telle activité. Bien au contraire. «*C'est moi qui ait suggéré à M. Bourque d'inviter les candidats à la salle du conseil, a-t-il dit. Je ne vois pas en quoi des ralliements partisans comme celui de dimanche peuvent ne pas être conformes à un décorum relativement ordinaire*».

En outre, M. Larivée considère que le président n'a pas à prévenir le greffier lorsqu'il décide de tenir de telles activités. «*Ce n'était pas nécessaire puisque j'étais présent*», a-t-il ajouté.

M. Larivée a également indiqué que, «*advenant une demande de la part du groupe de M. Gérald Tremblay, [il] serait obligé, et certainement pas malheureux, d'accepter une telle demande*». Le principal intéressé a toutefois balayé du revers de la main une telle invitation faite à son parti, l'Équipe Tremblay/Union des citoyens de l'île de Montréal. Cela ne ferait que cautionner, selon lui, «*cette nouvelle erreur*» du chef de l'Équipe Bourque/Vision Montréal.

«*Pierre Bourque n'a jamais été très respectueux de la démocratie, a-t-il ajouté, notamment parce qu'il prend toutes les décisions en son âme et conscience. Alors je ne suis pas surpris qu'il se serve du conseil municipal, l'enceinte par excellence de la démocratie, pour tenir des réunions partisans. [...] C'est devenu sa résidence, alors que c'est la résidence de tous les citoyens*».

Au cabinet, l'attachée de presse du maire, Madeleine Champagne, tentait de banaliser l'événement hier. «*C'était une simple visite guidée, a-t-elle dit. Ça été très court, très bref*». Pourtant, de l'aveu même du président Larivée, ce qu'il a qualifié de «*ralliement partisan*» s'est tenu pendant «*environ une heure et quart*» dimanche matin.

Aucuns frais n'auraient été occasionnés pour les contribuables, selon M. Larivée. Lorsque le président, qui a le mandat de la sécurité des lieux, est présent, il n'y a aucun besoin d'agents de sécurité supplémentaire. Toutefois, si M. Tremblay tenait une réunion similaire dans la salle du conseil, son parti aurait à assumer les coûts supplémentaires liés à la sécurité, a précisé le président.

Avec Éric Desrosiers

Lutte contre les incendies

Les Montréalais seront mieux protégés

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Les citoyens de l'île de Montréal bénéficieront après la fusion pour le même prix d'une bien meilleure protection contre les incendies, promet le comité de transition.

Répartition inégale du matériel et des effectifs, frontières artificielles entre les secteurs d'opération, délais d'intervention interminables..., la présente organisation des services de préventions et de lutte contre les incendies laisse grandement à désirer dans l'île de Montréal.

«*On a passé une bonne partie de notre temps, au début de notre mandat, à rassurer les gens sur le fait que la fusion n'allait pas être la catastrophe annoncée par certains, faisait remarquer hier la présidente du comité de transition, Monique Lefebvre, au moment de faire le point sur la question. On se rend compte aujourd'hui, dans le cas des services de pompiers, que l'on aurait probablement plus de raisons de s'inquiéter de la situation présente*».

La demi-douzaine de chefs de pompiers de Montréal et de sa banlieue présents pour l'occasion en conviennent volontiers. Les frontières municipales sont par exemple ainsi faites qu'il arrive que l'on attende les pompiers 19 minutes dans certains quar-

tiers de Côte-Saint-Luc alors qu'il n'en faudrait que trois à leurs confrères de Montréal postés juste à côté. Quant à la coopération entre services, elle a présentement des règles qui amènent les pompiers de Verdun, au sud de l'île, à compter sur les pompiers de Pierrefonds, du côté nord, en guise de renforts; ou encore qui conduisent les pompiers de Montréal-Est à rester les bras croisés lorsque passent devant leurs casernes les pompiers montréalais du quartier Hochelaga-Maisonneuve toute sirène dehors en route vers Pointe-aux-Trembles.

La fusion des 18 services de pompiers réguliers et des quatre services de pompiers volontaires de l'île n'amènera pas de grand bouleversement, explique-t-on. Le budget total, qui s'élève pour le moment à 175 millions par année à Montréal et 75 millions dans le reste de l'île, restera pratiquement le même. L'attrition permettra tout au plus de soustraire 78 personnes aux effectifs totaux qui comptent 2700 employés. Environ 125 pompiers et quelques camions-pompes seront réaffectés dans les secteurs les moins bien desservis. L'Île-Bizard se verra allouer une première caserne temporaire.

Pourtant, le service devrait en sortir grandement amélioré. «*Il faudra encore 18 mois à deux ans avant d'avoir fini l'élaboration d'un tout nouveau schéma de*

couverture de risques, dit Alain Michaud, le directeur du Service de prévention des incendies de l'actuelle ville de Montréal. *Mais, dès janvier, l'établissement d'un centre de coordination commun et d'une meilleure gestion des effectifs améliorera beaucoup le temps de réponse et la capacité de déploiement*».

La réorganisation des effectifs permettra aussi, à terme, l'établissement à la grandeur de l'île d'un service de premier répondant comme il en existe déjà dans plusieurs municipalités du West Island. La répartition des pompiers sur le territoire et leur temps de réaction font d'eux des candidats idéaux pour assurer un service d'urgence de premier soin et de réanimation cardio-respiratoire en attendant l'arrivée des ambulanciers.

Selon les chefs de pompiers, leurs hommes disposent du temps nécessaire pour accomplir cette tâche supplémentaire. Il ne manque qu'à l'aide du gouvernement pour payer leur formation et les équiper adéquatement.

Interrogé la semaine dernière sur cette question, le président de l'Association des pompiers de Montréal, Gaston Fauvel, se montrait ouvert à l'idée. Il ajoutait toutefois qu'une cinquantaine de pompiers supplémentaires seraient alors nécessaires et que les conditions salariales resteraient encore à négocier.


La nouvelle Lexus IS 300 à boîte manuelle est arrivée. (Très vite.)

La nouvelle IS 300 à boîte manuelle 5 vitesses est maintenant offerte au Canada. (Témoin la foule d'amateurs de performances se ruant chez les concessionnaires Lexus.) Car, comme le sait toute personne qui s'intéresse le moins aux berlins sport de luxe, la IS 300 au puissant six cylindres en ligne de

3 L et 215 ch a été universellement acclamée pour ses performances hors pair. Performances pourtant atteintes avec une transmission automatique.

Pour contacter un concessionnaire Lexus ou en savoir plus :
1 800 26-LEXUS • www.lexus.ca

LA nouvelle LEXUS IS 300 à 5 vitesses ~ À PARTIR DE 37 820 \$*

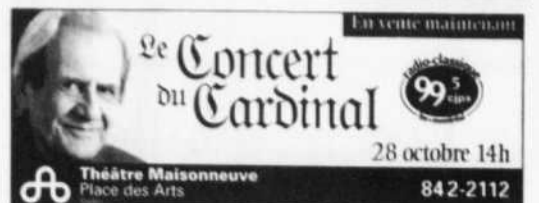
À la conquête de la perfection. 



LA nouvelle LEXUS IS 300 à 5 vitesses

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Centres jeunesse

La fin de la mixité

Ouverts aux garçons et aux filles, les centres de réadaptation étaient devenus des lieux de recrutement pour les réseaux de prostitution

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Après avoir fait face à des problèmes de prostitution et de délinquance, les Centres jeunesse de Montréal admettent avoir fait fausse route en instaurant la mixité dans les centres pour jeunes en 1996. Filles et garçons feront désormais bande à part.

Une autre des décisions prises par la précédente administration des Centres jeunesse de Montréal, lourdement critiquée par le rapport Bartkowiak l'an dernier, vient d'être renversée. Le verdict porté à l'égard des unités d'hébergement mixtes introduites dans les centres jeunesse il y a près de six ans est on ne peut plus clair: échec total. A la demande générale, la mixité des clientèles, très lourdement critiquée à l'époque, vient d'être mise au panier par la nouvelle direction.

Le responsable des services aux adolescents des Centres jeunesse de Montréal admet d'ailleurs aujourd'hui que la direction a carrément fait erreur en mêlant filles et garçons. « Cette décision n'a pas été la meilleure des choses. La clientèle est très changeante et les problématiques des jeunes sont beaucoup plus grandes qu'avant », a indiqué hier Ronald Chartrand, coordonnateur des services aux adolescents au centre Rose-Virginie-Pelletier.

En fait, la cohabitation de ces jeunes en difficultés, placés en centres de réadaptation en raison de troubles de comportement ou de délits, s'est avérée catastrophique. Des gangs de rue ont même infiltré la clientèle et utilisé les centres comme base de recrutement pour des activités criminelles, notamment pour la prostitution.

« Il y a eu des tentatives de prostitution et de recrutement des adolescents à l'intérieur des centres. La fin de la mixité va désormais empêcher cela. Ce modèle était difficile à maintenir pour les jeunes que pour les intervenants qui avaient à s'en occuper. C'était un irritant majeur », concède M. Chartrand.

À l'époque, la direction des centres jeunesse, au grand dam des syndicats, avait invoqué le « rapprochement des jeunes de leur milieu » pour justifier la mixité des clientèles. Depuis, le Mont-Saint-Antoine, historiquement masculin, avait ouvert ses portes aux filles résidant dans l'Est de Montréal. Le centre Dominique-Savio, autrefois réservé aux filles, s'est mis à accueillir des adolescents. Plusieurs régions du Québec ont aussi adopté ce virage et décidé de mêler filles et garçons.

Mais, à Montréal, le profil de la clientèle hébergée a vite rendu la cohabitation très difficile. Des cas d'agressions sexuelles ont même été allégués.

« On a vu une augmentation du phénomène de gang chez les filles ces dernières années et nous avons constaté que la mixité entraînait des problèmes d'apprentissage à l'école et nuisait à leur réadaptation », affirme le coordonnateur des services aux adolescents.

Les désavantages sont vite devenus insurmontables, et surtout, infiniment supérieurs aux avantages allégués lors de l'introduction de la mixité. A la conclusion générale des criminologues, psychologues, travailleurs sociaux et éducateurs consultés, on revient donc à la case départ.

A la suite de cette décision, 97 jeunes de 12 à 17 ans ont donc été transférés d'établissements, redonnant au Mont Saint-Antoine son profil masculin d'antan. Rue Saint-Hubert, le Centre Dominique-Savio n'accueillera bientôt qu'une clientèle féminine, mais il reste toujours 24 résidents masculins en hébergement.

Les jeunes hébergés en centres de réadaptation sont toutefois une minorité des jeunes suivis par les Centres jeunesse de Montréal (CJM). Les CJM donnent des services à environ 8000 jeunes, dont 5000 vivent toujours dans leurs familles. Environ 2400 jeunes sont placés en familles d'accueil et 600 dans les centres d'hébergement.

Des logis, une garderie et la cuisine en prime



LES JEUNES usagers d'un nouveau centre de la petite enfance dans le quartier Centre-Sud à Montréal étaient aux premiers rangs hier lors du lancement du projet MAP (Mères avec pouvoir) qui consiste en 30 logements sociaux destinés à des mères chefs de familles monoparentales en difficulté. Le projet, lancé par le milieu communautaire et financé principalement par les trois paliers de gouvernement, est assorti d'un centre de la petite enfance de 80 places, d'une cuisine communautaire ainsi que des services de trois travailleuses sociales. Dans un quartier où plus d'une famille avec enfants sur deux est monoparentale, l'initiative vise à épargner aux jeunes mères quelques soucis budgétaires afin qu'elles puissent consacrer leur énergie à acquérir une plus grande autonomie. Derrière les enfants, on reconnaît André Boulerice, député de Sainte-Marie-Saint-Jacques, le chef bloquiste Gilles Duceppe, député de Laurier-Sainte-Marie, le maire Pierre Bourque, Louise Harrel, ministre d'Etat aux Affaires municipales, et Alfonso Gagliano, ministre fédéral des Travaux publics.

Société de développement Angus

Le CP accusé de nuire au développement

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le Canadien Pacifique freine le développement industriel dans l'est de Montréal. Le manque de diligence de CP à respecter ses obligations contractuelles compromet l'installation d'une entreprise sur le terrain des anciens ateliers Angus et la création d'une soixantaine d'emplois.

C'est ce que soutient Christian Yaccarini, président-directeur général de la Société de développement Angus (SDA), un organisme sans but lucratif qui gère ce parc industriel. « On est incapable de construire pour accueillir des entreprises parce que CP ne nous vend pas le terrain. Il est pourtant tenu de le faire en vertu d'une entente qu'il a signé en 1998. [...] Tout ce

que l'on demande c'est que le CP respecte ses engagements. Rien de plus », affirme M. Yaccarini.

En juin dernier, la SDA a signifié à CP qu'elle entendait construire un bâtiment industriel sur une bande de terrain qui nécessite certains travaux de la part de CP. Comme le stipule l'entente liant les deux parties, CP doit notamment s'assurer que la dimension du terrain corresponde aux besoins des entreprises qui viendront s'y installer. CP aurait dû finir les travaux depuis déjà deux semaines.

Or, il existe actuellement un talus de terre contaminée dans le fond du terrain qui gruge l'espace nécessaire. Cette terre polluée provient de l'excavation effectuée afin de permettre le développement résidentiel sur la partie du

terrain gérée par CP. Lors de la construction des maisons, CP s'est rendu compte qu'il y avait beaucoup plus de sol contaminé (C plus) que prévu. Ainsi, la cellule de confinement mise en place le long de la voie ferrée est plus importante. L'entente prévoit tout de même que CP doit reconfigurer le terrain à ses frais dans les 90 jours suivant la demande de la SDA.

L'attitude de CP est-elle reliée à une question financière ou peut-être environnementale? Impossible de le savoir. Le responsable du dossier chez Canadien Pacifique n'a pas rappelé Le Devoir.

Concrètement, l'immobilisme de CP risque d'empêcher une entreprise d'avoir pignon sur rue et avec elle une soixantaine d'emplois directs. Le dossier

sera abordé mardi prochain alors que se tiendra l'assemblée publique annuelle de la SDA. Déjà, dans le dépliant pour convoquer la population, il est mentionné que CP bloque le développement d'Angus.

Christian Yaccarini rejette l'idée que la SDA puisse manquer de souplesse dans ce dossier. « Si les travaux que CP doit faire étaient entrepris, on ne s'enfermerait pas dans les fleurs du tapis. Le problème, c'est qu'il n'y a rien de fait. C'est ce qui fait en sorte qu'on est incapable de commencer la construction de notre bâtiment, ce qui bloque ainsi le développement industriel », dit-il.

En revanche, l'attitude de CP envers la SDA n'entraîne aucun inconvénient quant au développement résidentiel.

EN BREF

Assez, c'est assez!

(Le Devoir) — Accompagné des représentants d'une trentaine de groupes communautaires et syndicaux, le Conseil régional de l'environnement de Montréal demandera aujourd'hui la fin des travaux de la Commission Nicolet. Cette dernière, qui étudie entre autres la pertinence de construire un nouveau pont entre Montréal et la Rive-Sud, n'aurait plus de crédibilité pour continuer son travail et surtout pour des raisons de la faire. Rappelons qu'au cours des dernières semaines, deux importantes tuiles sont tombées sur la tête de la commission présidée par Roger Nicolet. Les critiques ont d'abord eu raison de sa volonté de ne laisser le crachoir qu'aux promoteurs privés ayant en tête la construction d'un pont ou d'un tunnel lors d'une séance publique qui a finalement été reportée. Le Devoir a par la suite révéilé que les conditions qu'imposent Québec à la Commission rendent plus qu'improbable la construction d'un tel lien routier. Ce matin, donc, les organismes livreront un plaidoyer en faveur du transport en commun qui sera par la suite envoyé à Québec sous la forme d'une déclaration.

Nouveau CHUM: zonage modifié

(Le Devoir) — Le comité exécutif de la Ville de Montréal a adopté, vendredi dernier, un règlement modifiant le zonage du futur site du CHUM dans la Petite-Patrie. Reste donc au conseil municipal à entériner cette décision pour que la décision soit officielle. Le site, délimité par les rues Saint-Denis et Belle-Chasse, le boulevard Saint-Laurent, le boulevard Rosemont et le viaduc Van Horne, qui est actuellement occupé par diverses activités, sera donc bientôt zoné institutionnel. Ce changement n'aura pas pour effet d'autoriser la construction de plein

droit du futur centre hospitalier puisque certains paramètres devront être définis par le futur conseil municipal: hauteur, nombre d'étages, nombres de places de stationnement, etc. Si jamais le gouvernement décidait plutôt d'implanter le CHUM dans l'est, comme le révélait Le Devoir samedi, le changement de zonage n'aurait pas pour effet de nuire aux sociétés actuellement visées par une expropriation dans la Petite-Patrie. Les droits acquis leur permettraient de demeurer sur le site malgré la modification au plan d'urbanisme.

Ordonnance annulée

(Le Devoir) — Il faudra attendre le débat sur le fond pour savoir si la décision de transformer l'école Anne-Hébert (Somerset) en école de cycle (5^e et 6^e année) tient la route. Le juge de la Cour d'appel André Biron a en effet annulé l'ordonnance d'exécution provisoire qui demandait à la CSDM de reprendre son processus de consultation auprès des parents du quartier Notre-Dame-de-Grâce. « Le juge nous donne raison à 120 % », se réjouit le commissaire Robert Cadotte. Il précise que la question de fond sera débattue au cours des prochains mois.

Administration conjointe

(PC) — À la lumière des attentats terroristes commis contre New York et Washington, une grande majorité de Canadiens seraient d'accord pour que le pays renonce à contrôler de façon autonome sa frontière avec les États-Unis, révèle un sondage récent. Selon les résultats du sondage Globe and Mail-CTV-Ipsos-Reid, 70 % des répondants ont dit favoriser l'idée d'une frontière administrée conjointement par les autorités canadiennes et américaines.

Invitées à l'émission **Christiane Charette en direct** à la télévision de Radio-Canada le mercredi 3 octobre à 20h00

Nelly Arcan
PUTAIN

Catherine Millet
LA VIE SEXUELLE
DE CATHERINE M.



Deux récits, deux femmes qui abordent de façon différente le thème de la sexualité au féminin.

Deux livres qui se sont imposés dans la vie littéraire.

EDITIONS DU SEUIL

LA GUERRE CONTRE LE TERRORISME

Les nouvelles priorités du Pentagone

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le Pentagone a rendu public hier un rapport sur la nouvelle stratégie militaire des États-Unis, qui, après les attentats du 11 septembre, insiste sur la défense du territoire et la prise en compte de nouvelles menaces, surtout en Asie.

Lors de la présentation de ce *Rapport quadriennal de révision de la Défense (QDR)*, soumis au Congrès, le secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld souligne que les attentats rendent encore plus nécessaire la protection contre les «menaces asymétriques».

Les menaces asymétriques, émanant, selon le Pentagone, d'États «hors la loi» ou de groupes terroristes, dotés ou cherchant à se doter d'armes de destruction massive et de vecteurs balistiques.

«La guerre importée brutalement sur les rives de l'Amérique par les forces mauvaises de la terreur», confirme, selon le ministre, les orientations stratégiques choisies et préparées depuis des mois, «notamment l'insistance sur la défense du territoire, la surprise et la préparation aux menaces asymétriques, [et] le besoin de nouveaux concepts de dissuasion».

Le Pentagone propose de mettre l'accent non plus sur l'Europe mais sur l'Asie, où le maintien «d'un équilibre stable sera une tâche complexe» avec la montée en puissance de la Chine, et sur le Proche-Orient, région aux ressources énergétiques essentielles qui compte plusieurs États «menaçants».

Quatre buts stratégiques sont énoncés: rassurer les alliés et amis des États-Unis, décourager la concurrence militaire, dissuader les auteurs de menaces et en dernier recours «battre de façon décisive tout adversaire».

Dans ce but, les forces armées américaines doivent être en mesure, non plus de mener deux conflits régionaux majeurs en même temps, mais d'écraser et occuper le territoire d'un ennemi tout en contrant simultanément un agresseur.

EN BREF

Le gel de l'argent de la terreur a permis de bloquer six millions de dollars

(AFP) — Le président George W. Bush a indiqué hier que le gel des comptes d'organisations ou d'individus liés au réseau Al Qaïda d'Oussama ben Laden avait permis de bloquer 6 millions de dollars aux États-Unis. «Jusqu'ici nous avons gelé six millions de dollars sur des comptes en banque liés à des activités terroristes. Nous avons gelé 30 comptes (bancaires) d'Al Qaïda aux États-Unis et 20 à l'étranger», a déclaré le président en soulignant que cela ne «représente qu'un début». M. Bush parlait lors d'une visite au siège de l'Agence fédérale pour les secours en cas de catastrophe à Washington. Il y a une semaine M. Bush avait demandé à la communauté internationale de suivre l'exemple des États-Unis et de geler les avoirs et d'interdire toutes transactions financières à 27 entités soupçonnées d'être associées avec Oussama ben Laden et son organisation Al Qaïda.

Immigration Éviter une autre affaire Ressayam

La GRC et le SCRS plaident en faveur du projet de loi C-11

MANON CORNELLIER DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Contrairement aux alliancistes, le Gendarmerie royale du Canada et le Service du renseignement de sécurité trouvent que le projet de loi C-11 sur l'immigration leur donnent les outils dont ils ont besoin et ils veulent que la législation soit adoptée rapidement. Le directeur du SCRS, Ward Elcock, pense même que la nouvelle loi augmentera les chances de prévenir une autre affaire Ressayam.

«Ce sont des si mais, si le filtrage préliminaire des demandeurs, prévu dans cette loi, avait été en place, nous aurions eu plus de chance de le détecter plus tôt», a indiqué M. Elcock hier, devant le comité sénatorial qui étudie le projet de loi et où on l'a invité à commenter le cas d'Ahmed Ressayam, cet Algérien surpris à la frontière américaine, le coffre de sa voiture rempli d'explosifs destinés à un attentat contre l'aéroport de Los Angeles. De l'avis du directeur, aucun système n'est infaillible et le projet de loi convient. «Il n'y a pas grand-chose à ce point-ci qu'on puisse fournir de plus.»

«Nous pensons que les nouveaux outils à notre disposition augmenteront notre capacité d'assurer la sécurité des Canadiens et l'intégrité du système d'immigration», a renchéri le sous-commissaire de la GRC, William Lenton. Son surintendant Ray Lang voudrait bien que les demandeurs d'asile qui se présentent sans papier soient, comme aux États-

Unis, détenus mais il ne voudrait pas que le projet soit retardé pour autant. Le comité n'entend pas trainer. Il compte tenir toutes ses audiences cette semaine et retourner le projet au Sénat dès le retour du congé de l'Action de grâce.

Présenté le printemps dernier et jugé trop draconien avant les attentats terroristes du 11 septembre, le projet C-11 n'est plus vu de la même façon. Il accélère et resserre le filtrage de sécurité auquel seront soumis les demandeurs d'asile. Il prévoit interdire le dépôt d'une demande de refuge à toute personne posant un risque pour la sécurité nationale. Il réduit le nombre d'appels possibles et par conséquent la durée du processus et, finalement, il clarifie les règles touchant la détention et la déportation, les rendant moins complexes à mettre en œuvre.

Malgré l'empressement des sénateurs, la nouvelle loi ne pourra entrer en vigueur qu'au printemps, averti Joan Atkinson, sous-ministre adjointe à Citoyenneté et Immigration, un délai qui ne surprend pas la GRC et le SCRS. Le ministre met déjà les bouchées doubles pour élaborer l'imposante réglementation qui devra accompagner la loi. On espère la publier, pour une consultation statutaire d'environ deux mois, dès le début 2002 et on prépare simultanément la transformation des différents processus d'immigration et de reconnaissance du statut de réfugié.

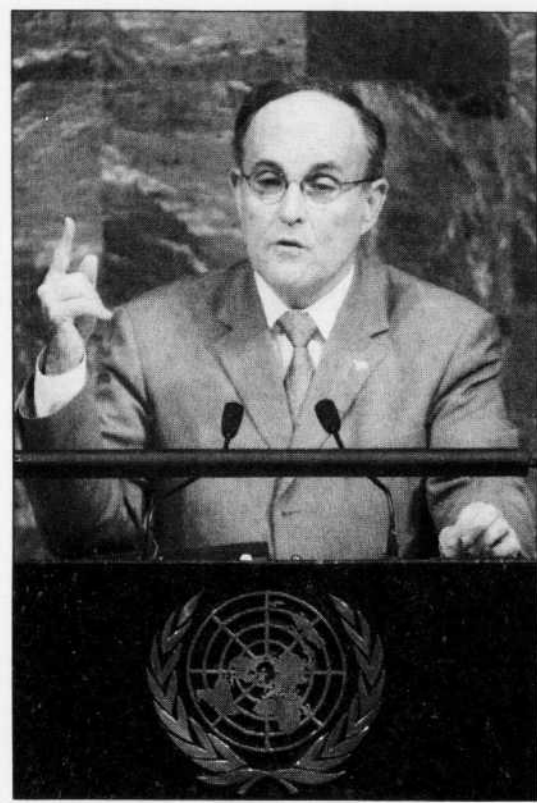
Un problème demeure cependant, celui du manque de ressources, ont fait comprendre les té-

moins. Le SCRS s'en tire mieux puisque des fonds supplémentaires seront débloqués une fois la loi votée pour lui permettre d'assurer le filtrage préliminaire. La GRC n'a pas cette chance et M. Lenton n'a pas caché sa déception. Quand à Citoyenneté et Immigration, il a reçu des fonds pour augmenter ses contrôles et uniformiser ses banques de données mais des ressources supplémentaires seraient bienvenues.

Malgré ce bémol, le message de MM. Lenton et Elcock est venu renforcer celui que martèle le ministre de l'Immigration, Elinor Caplan, depuis les attentats du 11 septembre, à savoir que le projet de loi répond aux questions de sécurité relevées depuis trois semaines.

Le chef allianciste Stockwell Day n'est pas de cet avis. Il veut qu'on agisse vite mais en reprenant tout à zéro avec un projet plus musclé. Selon lui, C-11 ne résout pas le problème des 27 000 demandeurs d'asile qui font l'objet d'un mandat. «Ces milliers de demandeurs dangereux et illégaux vivant parmi nous», a-t-il dit aux Communies hier.

Interrogé à ce sujet en comité, M. Lang a expliqué que ces mandats sont émis chaque fois qu'un revendicateur du statut de réfugié ne se présente pas à une audience ou quand une personne frappée d'un ordre de renvoi ne déclare pas son départ. Elle peut être partie ou dans la nature mais celles posant un risque pour la sécurité peuvent être détenues jusqu'à ce que leur expulsion ait lieu.



Le maire de New York, Rudolph Giuliani, a témoigné devant l'assemblée générale de l'ONU, hier.

Le maire Giuliani devant l'ONU Pas de place pour la neutralité

ASSOCIATED PRESS

Nations unies — Rudolph Giuliani a appelé hier les Nations unies à isoler les pays qui soutiennent ou tolèrent le terrorisme. Devant l'assemblée générale de l'ONU, le maire de New York a appelé les représentants des pays à regarder les décombres du World Trade Center et «reconnaître qu'il n'y a pas de place pour la neutralité sur ce sujet».

Près de trois semaines après les attentats du 11 septembre, le maire de New York a prononcé un discours en ouverture de l'assemblée générale de l'ONU sur le terrorisme. Ce forum mondial, le premier sur ce sujet depuis l'attaque contre New York et Washington, durera une semaine et permettra à plus de 150 pays d'y exposer leurs vues.

«L'heure n'est pas à des études supplémentaires ou des directives vagues», a souligné M. Giuliani. «La preuve du terrorisme, de sa brutalité et de son inhumanité, de son mépris de la vie et du concept de la paix, git sous les décombres du World Trade Center, à moins de deux miles [trois kilomètres] de là où nous sommes réunis aujourd'hui.»

«Unanimement, nous devons dire que nous ne céderons pas au terrorisme», a déclaré M. Giuliani. «Les

Nations unies doivent demander des comptes à tout pays qui soutient ou tolère le terrorisme. Sinon, vous faillirez dans votre mission première de protecteur de la paix», a-t-il ajouté.

Rudolph Giuliani était le premier maire de New York depuis près d'un demi-siècle à s'adresser à l'Assemblée générale, selon le porte-parole de l'assemblée Jan Fischer. En 1949, William O'Dwyer avait fait un discours pour la pose de la première pierre du siège actuel de l'ONU et en 1952 Vincent Impellitteri avait parlé en ouverture de la première assemblée générale.

Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a souhaité que l'unité internationale qui a suivi les attentats du 11 septembre se prolonge. «Le terrorisme sera vaincu si la communauté internationale trouve la volonté de s'unir dans une large coalition», a-t-il souligné avant d'appeler tous les participants à signer et ratifier les conventions anti-terrorisme «d'urgence et en priorité».

L'Assemblée générale a adopté une dizaine d'outils contre le terrorisme depuis 1963 mais seuls cinq ont été ratifiés par plus de 100 pays et le dernier, qui vise à assécher les ressources financières du terrorisme, n'a pas été mis en application, faute d'avoir été ratifié par un nombre suffisant de pays.

LES PETITES ANNONCES

Téléphone: 985-3322 Télécopieur: 985-3340

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

I · N · D · E · X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON DE VILLE
avec stationnement, Davidson
près Sherbrooke, 5 min. métro.
Par. propo: (514) 598-0234

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

103
CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

À LA RECHERCHE
Cand Vieux-Montréal
Achat ou location
Occ. imm. ou juillet 02
817-5707

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

120
LAURENTIDES

POURQUOI PAYER UN LOYER?
À 4 km de l'église de St-Sauveur, triplex, 1x7, 3c.c., 2 s. de b., mezz., plafonds cathédraux, bain tourb. et 2x3 1/2 qui paient votre maison.
131 500\$ (450)227-5029

164
CONDOMINIUMS À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL
Chaussegros-de-Léry
2 c.c., 2 s. de b., garage int.
5 min. métro Champ-de-Mars.
Commodités sur place. 395-9058

121
ESTRIÉ

PRÈS EASTMAN, idéal retraités.
Jolie maison très éclairée, impeccable, paysager. Libre. 117 000\$
(450)375-8323, (450)297-4721

170
HORS FRONTIÈRES À LOUER

AFFAIRES : PARIS OU CANNES
Spacieux appartements ensolleils.
Proche gare/événements/plage.
700-800\$/sem (514) 845-4425

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL
Spacieux loft, 1 400p.c. sur 2 niveaux, 1 c.c., poutres, brique, foyer, terrasse. 1 650\$ non-chauffé. Libre (514) 270-0796

175
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CANTONS DE L'EST près Georgeville, meublé. 1 octobre au 1 juillet. 400 \$/m. (819) 569-6446

176
CHALETS À LOUER

CHALET D'HIVER. Tout équipé. 2 cc. foyer, site exceptionnel. Ski alpin (Orford), ski de randonnée, raquette. 1 déc. au 1 avr. exclusivement. 5 000 \$ tt.compris. (450) 347-6494, (450) 357-4728. Aussi poss. fête de l'Action de Grâce.

177
MÉTIS-SUR-MER

Plage privée, tr. grand boisé. Maison 4 ch, 2 sdb, foyer. Chalet 1 c.c. + 2 lits au salon. Solarium. 4 saisons. (418) 936-3993

178
RÈVE D'AUTOMNE - SAINT-IRENÉE, studio. (418) 452-8276
jacob.andre@uqam.ca

179
ST-GABRIEL-DE-BRANDON

Bord de lac. 4 c.c., foyer, piano, 1er nov. au 1er avr., 3 000\$/saison non-chauffé. (514)276-8885(soir), (450)835-1152

251
BUREAUX À LOUER

5228 ST-LAURENT (près Fairmount) 1340 pi. ca., 26 murs briques, belle fenestration. 276-7796

275
LOCAUX À LOUER

PLATEAU 5055 Papineau (près LaSalle) 3000 p.c. + s/sol. Immeuble neuf, libre imm. (450) 667-4145

301
ŒUVRES D'ART

Encre de Pollan (1940)
Huile de Cosgrove
2 aquarelles de H. Masson
(418) 553-7777

410
BUREAUX

À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE (Entrée en fonction immédiate)
La personne retenue doit maîtriser Word, Excel, PowerPoint et Outlook. En plus de gérer l'agenda, les appels et les courriels, elle prendra les notes de réunions, rédigera les rapports et la correspondance administrative, participera à la création de programmes de commande et à l'organisation d'une dizaine d'événements par année. Maîtrise du français et de l'anglais (écrit et parlé) obligatoire. Salaire selon l'expérience, de 37 000 \$ à 42 000 \$/an. Milieu lumineux, canotière, bureau dans résidence privée. Seules les candidatures sélectionnées recevront un accusé réception. Faxer CV au: (514) 336-3268

450
EMPLOIS DIVERS

SONDAGEM
SONDAGEM Inc. 3575 St-Laurent, suite 112, Montréal, Québec. H2X 2T7 Téléphone: (514) 875-1575
OFFRE D'EMPLOI

Sondagem Inc. cherche des intervieweurs(eurs) pour son central téléphonique de la rue St-Laurent (coin Prince Arthur) à Montréal.

Description des tâches : Effectuer des entrevues téléphoniques auprès de ménages québécois à l'aide d'un système d'interviewing assisté par ordinateur.

Exigences : Avoir une facilité naturelle pour établir un contact avec des gens de tous les milieux et de toutes les régions du Québec. Le bilinguisme est utile mais pas indispensable pour cet emploi.

Conditions de travail : En semaine, les blocs horaires sont de 13h à 17h et de 17h à 21h30, et un fin de semaine, de 13h à 17h. L'employeur offre des horaires de travail flexibles pour tenir compte des heures de cours et des périodes d'examen. Vous travaillerez avec une équipe jeune et dynamique et vous serez entouré(e)s de superviseur(s)es ayant une profonde connaissance des sondages.

Durant votre période d'apprentissage, vous aurez un salaire de 18\$/heure qui augmentera progressivement selon votre efficacité.

Adresse : Toutes les personnes intéressées par cet emploi pouvant rejoindre M. Pascal Desgranges, directeur du terrain chez Sondagem Inc., au (514) 845-9222 de 13h à 21h.

307
LIVRES ET DISQUES

BONHEUR D'OCCASION Librairie d'expérience achetée à domicile : philosophie, sciences, littérature et beaux-arts. Livres anciens ou rares 4487, rue De La Roche 914-2142

308
BOUQUINERIE ST-DENIS

achète à domicile : littérature, philosophie, arts, livres anciens. (514) 298-5567

325
INSTRUMENTS DE MUSIQUE

VIOLONCELLE SUZUKI 1976
Très bonne condition. 1 000\$
376-2445 (laissez message)

450
EMPLOIS DIVERS

450
EMPLOIS DIVERS

450
EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS/TRICES) vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. De 46 000\$ à 90 000\$/année. Traducteurs à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO (416) 975-5252 poste 305

440
SERVICES DOMESTIQUES

PRÉPOSE(E) À DOMICILE (514) 282-1326

450
EMPLOIS DIVERS

325
INSTRUMENTS DE MUSIQUE

307
LIVRES ET DISQUES

308
BOUQUINERIE ST-DENIS

325
INSTRUMENTS DE MUSIQUE

575
DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres. Spécialité : appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

DÉCÈS

CRETE ESTELLE DAIGNEAULT

À l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 30 septembre 2001, à l'âge de 91 ans est décédée Estelle Daigneault Crête, épouse de feu J. Paul Crête. Elle laisse dans le deuil sa sœur Simone Daigneault S.S.A., ses enfants: Micheline (Claude Descôteaux), Michel (Béatrice Guay), Suzanne (Michel Robillard), ses petits-enfants: Paule, Jacques, Annie Descôteaux, Sylvie, Sophie, Stéphane Crête, Lyne et Christian Robillard. Les funérailles auront lieu à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, 1620, boul. Laird, mercredi le 3 octobre à 15 heures. La famille recevra les sympathies à l'église à compter de 14 heures. Des messes ou dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu ou à l'oeuvre de votre choix seront appréciés. Direction Urgel Bourgie Ltée

450
EMPLOIS DIVERS

325
INSTRUMENTS DE MUSIQUE

307
LIVRES ET DISQUES

308
BOUQUINERIE ST-DENIS

325
INSTRUMENTS DE MUSIQUE

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTRÉAL

Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Judi	Vendredi
max 19	min 10	max 19	11/19	12/16

Températures : MAX / MIN

Chibougamou 10/1
Val d'Or 13/3
Trois-Rivières 16/5
Montréal 19/10
Sherbrooke 16/5
Québec 14/3
Rivière-du-Loup 14/6
Sept-Îles 15/4
Gaspé 16/5
La Grande IV 7/0
Kuujuaqapik 5/3
Goose Bay 12/3
Blanc Sablon 13/5
Îles de la Madeleine 16/10
Lever 6h54
Coucher 18h32

QUÉBEC

Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Judi	Vendredi
max 15	min 5	max 13	6/15	10/16

OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Judi	Vendredi
max 21	min 8	max 20	11/20	9/19

Météo-Conseil 1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source

LA GUERRE CONTRE LE TERRORISME

Attentats dans le métro de Montréal

Un canular, assure la police

Le 4 mars 1998, un homme menaçait de faire exploser trois bombes

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Des présumés terroristes islamistes marseillais auraient envisagé de commettre des attentats à la bombe sur trois lignes du métro de Montréal en 1998, une information de source judiciaire française que la police de Montréal a tout fait pour minimiser hier.

Le métro de Montréal, cible potentielle des extrémistes. La révélation est imprimée noir sur blanc dans l'édition de samedi du quotidien *Le Monde*. Pour les policiers français, il s'agissait d'une découverte inattendue dans le cadre de l'enquête sur un réseau proche d'Oussama ben Laden, le Takfir-wal-Hijra, un mouvement extrémiste sunnite d'origine égyptienne.

Débordé par les demandes d'entrevue, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) a tenu une conférence de presse hier après-midi, un exercice de relations publiques destiné à apaiser les craintes du public et à démentir les informations du *Monde*.

Le métro de Montréal a bel et bien fait l'objet de menaces, le 4 mars 1998, mais il s'agissait d'un canular, assure le commandant André Durocher. Vers 9h

cette journée-là, un inconnu a remis à un changeur une lettre dans laquelle il menaçait de faire sauter «trois bombes sur les lignes de métro de Montréal». Après avoir passé le réseau souterrain au peigne fin, les policiers ont trouvé un colis suspect dans une rame de métro. La menace n'était pas fondée.

L'enquête n'a débouché sur aucune accusation. Les policiers manquaient de preuves pour traduire le principal suspect en justice. Selon le commandant Durocher, l'homme en question n'appartenait à aucune faction terroriste. «La personne qui a fait ce manifeste-là était en manque de visibilité», dit-il.

Dans les semaines suivant l'incident, les médias ont rapporté que la police avait reçu un deuxième communiqué signé Abou Djihad, Front islamique mondial. Le texte faisait allusion au combat d'Allah contre l'Etat Israéli et ses alliés occidentaux. Le communiqué évoquait le spectre de bombes chimiques ou bactériologiques sur Montréal. Un troisième communiqué retrouvé dans une brasserie de la rue Sainte-Catherine avait par la suite annoncé l'explosion de bombes chimiques testées en Irak pendant un match du Canadien au Centre Molson.

Autant de menaces sans fondement. «Les canulars, on en a en quantité importante», a dit M. Durocher.

Celui-ci ne s'est guère montré plus utile aux journalistes qui l'ont pressé de questions, presque toutes demeurées sans réponse.

M. Durocher n'a formulé aucun commentaire sur la possibilité que des organisations terroristes comme le Front islamique mondial soient bien implantées dans la métropole. Il a refusé de préciser si les documents découverts par les enquêteurs marseillais ont permis de relancer l'enquête en sol canadien.

L'affaire du 4 mars avait déclenché un vent de panique à Montréal. Dans les semaines suivantes, sept grands hôpitaux de Montréal s'étaient mis en état d'alerte à la demande de la Régie régionale de la Santé de Montréal-Centre pour répondre à un hypothétique attentat au gaz de sarin. La police avait nié l'existence d'une menace, indiquant que la Régie et Urgences-Santé avaient mal interprété la teneur de deux rencontres pour planifier les mesures et ressources à mettre en place en cas d'attaque.

La menace du terrorisme chimique ou biologique est bien réelle au Canada, comme l'indique dans un rapport public le Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS). La GRC mène d'ailleurs des simulations d'attaque depuis trois ans afin de s'y préparer.

Un complot parmi tant d'autres

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Selon un document recueilli lors d'une perquisition réalisée à Marseille, les militants d'un groupe islamiste auraient envisagé de commettre un attentat dans le métro de Montréal. Sur le document saisi et qui aurait été transmis à la police canadienne on peut lire: «Sur chacune des lignes du métro de Montréal, il y a une bombe. Si nos textes ne sont pas rendus publics à la radio et à la TV internationales, les trois bombes seront déclenchées simultanément par trois frères combattants à l'heure que nous jugerons (le 4 mars entre 8h et 22h)».

La révélation faite par le quotidien *Le Monde* intervient alors que s'ouvrait vendredi à Paris le procès de 24 islamistes soupçonnés d'appartenir au mouvement extrémiste Takfir-wal-Hijra («Anathème et exil»). Les 24 membres présumés du réseau, dont quinze étaient à l'audience, sont jugés pour trafic d'armes, de voitures et de faux papiers, via la France, la Suisse et l'Italie, afin d'alimenter les maquis algériens.

Rien n'indique cependant que ces documents mentionnant ce qui apparaît comme un projet d'attentat à Montréal soient cités au procès ni qu'il s'agisse de véritables projets. «La forme plutôt artisanale du document, bourré de fautes d'orthographe, laisse plutôt penser qu'il pourrait s'agir d'un avant-projet», explique Fabrice l'homme qui a fait cette révélation dans le journal *Le Monde*. Montréal a dû se retrouver parmi un tas d'autres projets dans un tas d'autres pays.»

Le groupe Takfir est un des plus radicaux de la mouvance islamiste. Ses origines remontent au 18^e siècle. Mais sa version moderne est née dans les universités égyptiennes dans les années 70. Lorsque le président Sadate interdit cette association, elle bascula dans le terrorisme et aurait récemment étendu son influence à plusieurs pays dont certaines factions du GIA algérien.

«Le Takfir se caractérise par sa volonté d'internationaliser le combat contre l'occident, ce qui le rapproche des groupes liés à ben Laden», dit Laurent Valadier du quotidien *Le Parisien*. Ses militants sont parmi les plus durs. Ce sont des fanatiques qui n'hésitent pas à se tuer entre eux.»

En 1999, un membre italien de l'organisation avait été arrêté par les autorités américaines alors qu'il venait d'entrer dans le pays avec une automobile chargée d'explosif. Djamel Beghal, le Franco-Algérien arrêté à Dubaï peu après le 11 septembre est aussi soupçonné d'appartenir à cette mouvance.

Pour ceux qui suivent le procès, rien ne démontre pour l'instant que les 24 islamistes jugés à Paris aient eu des liens avec Ahmed Ressay, le Montréalais arrêté en 1999 à Port Angeles en possession d'explosifs destinés à un attentat contre l'aéroport de Los Angeles.

Selon l'un des avocats de la défense, Isabelle Coutant-Peyre, le document évoquant un éventuel attentat à Montréal n'est qu'une des 17 000 pages du dossier de l'instruction contenu dans quarante volumes. Le dossier est si volumineux qu'aucun avocat de la défense n'a eu la possibilité ni le temps de le lire au complet.

«De toute façon, les prévenus ne sont pas accusés d'avoir voulu commettre un attentat, mais d'association de malfaiteurs», dit l'avocate. S'il y avait des preuves de projet d'attentat, on les aurait accusés! Ces projets d'attentat n'ont pas été évoqués dans le réquisitoire de l'accusation. Seul l'aide supposée aux maquis algériens fut mentionnée. L'appartenance au mouvement Takfir ne repose, selon Isabelle Coutant-Peyre, que sur un seul témoignage, celui de Nacer Eddine Mettai, arrêté à Marseille en 1997.

L'enquête remonte en effet aux attentats de 1995 dans le RER de Paris. Mohamed Kerrouche était alors soupçonné de diriger un trafic d'armes à destination des maquis algériens. En janvier 1997, une vingtaine d'islamistes furent interpellés à Paris, Nice et Marseille. Nacer Eddine Mettai, arrêté à Marseille, associa le réseau au Takfir.

Selon *Le Figaro*, ce mouvement aurait décrété huit fatwas contre les ennemis de sa cause. Le procès qui a débuté vendredi repose largement sur les déclarations de Mettai qui a déclaré que les accusés projetaient de s'en prendre à deux autobus faisant la navette dans la région de Marseille ainsi qu'à une agence de transport algérienne et Air Algérie. Mettai a aussi établi un lien avec les réseaux de ben Laden.

L'avocate Isabelle Coutant-Peyre, qui avait défendu Mohammed Chalabi (accusé lui aussi d'appartenir au Takfir), n'hésite pas à parler d'«intoxication médiatique». Elle a demandé sans succès le renvoi du procès, estimant qu'en «état de guerre», les prévenus sont «voués au lynchage».

Le procès reprendra cependant mercredi et durera cinq semaines.

EN BREF

Levée des sanctions

(AFP) — Le Canada a levé ses sanctions contre le Pakistan, à l'exception de l'interdiction d'exportations militaires vers ce pays, a annoncé hier le ministre des Affaires étrangères John Manley. Ces mesures permettent de «venir en aide au Pakistan» et sont prises «en guise de reconnaissance de la décision du président Pervez Musharraf de se joindre à la coalition internationale pour combattre le terrorisme», a précisé M. Manley dans un communiqué. «Le Canada salue la position courageuse que prend le Pakistan contre le terrorisme dans la région», ajoute le communiqué.

Chrétien forme un comité sur le terrorisme

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Faisant écho au désir américain de renforcer la sécurité sur son territoire, Ottawa a annoncé hier la création d'un comité ministériel pour coordonner l'action gouvernementale dans sa réponse aux attentats du 11 septembre.

En feront partie les ministres des Transports (David Collenette), de la Défense nationale (Art Eggleton), du Revenu (Martin Cauchon), des Finances (Paul Martin), de la Justice (Anne McLellan), des Affaires intergouvernementales (Stéphane Dion), de l'Immigration (Elinor Caplan) ainsi que le Solliciteur général (Lawrence MacAulay). D'autres ministres pourraient être consultés ponctuellement selon les dossiers abordés. Les ministres analyseront les moyens déjà pris pour renforcer la sécurité et lutter contre le terrorisme en plus d'étudier la pertinence d'adopter des mesures supplémentaires si des lacunes se font sentir.

Le ministre des Affaires étrangères, John Manley, présidera ce sous-groupe du cabinet et sera du coup l'interlocuteur canadien dans tout ce dossier. Il s'est auto-qualifié d'«homologue» de Tom Ridge, le gouverneur de Pennsylvanie responsable d'un comité similaire aux États-Unis — le Office of Homeland Security, dont la mise sur pied a été rendue publique dans le discours à la nation de Georges W. Bush il y a deux semaines.

«J'ai [...] formé un comité sur la sécurité présidé par le ministre des Affaires étrangères, a annoncé le premier ministre Jean Chrétien en Chambre à la période de questions. Il a déjà commencé ses travaux. Le ministre a eu l'occasion de discuter avec M. Ridge qui a été nommé pour la sécurité intérieure des États-Unis.»

M. Chrétien a indiqué que ce comité serait la réponse canadienne à la résolution de l'ONU sur la lutte antiterroriste, résolution qu'il a qualifiée d'«une des résolutions les plus importantes qu'il ait eu à présenter au cours des années». Elle enjoint aux États d'asphyxier financièrement les terroristes, d'accroître les échanges d'informations, de renforcer les contrôles aux frontières, de refuser l'asile aux terroristes et d'être plus rigoureux dans l'octroi du droit d'asile.

Le premier ministre subissait des pressions intenses de la part de la presse anglophone, du public mais aussi de certains de ses députés qui réclamaient un ministère de l'Intérieur. Jusqu'à présent, Ottawa n'avait pas de porte-parole pour gérer «l'après-attentats». Son annonce avait toutefois des airs d'improvisation, le cabinet du premier ministre et celui du ministre des Affaires étrangères se renvoyant les appels des journalistes plusieurs heures après l'annonce, incapables d'expliquer plus en détail le rôle de ce comité.

Interrogée sur le mandat de ce comité dont elle se disait pourtant une «membre importante», la ministre de l'Immigration, Elinor Caplan, s'est esquivée en disant que «le premier ministre a été vraiment clair».

M. Manley a expliqué que «ce comité sera un lieu de convergence des informations et nous donnera les moyens de préparer une réponse de façon coordonnée. [...] On devra déterminer si les réponses ministérielles sont adéquates et si des mesures [supplémentaires] seront nécessaires».

A son cabinet, on insistait sur le fait qu'il ne s'agissait pas d'harmoniser les lois canadiennes avec celles des États-Unis. «Nous avons les mêmes objectifs, expliquait-on, mais nous allons les poursuivre à notre façon, avec une approche canadienne.» M. Manley aurait déjà parlé avec M. Ridge au cours du week-end et on échangea surtout de l'information entre les deux gouvernements.



Les sacs de blé s'accumulent à l'entrepôt du Programme alimentaire mondial (PAM) dans le camp de réfugiés de Nasir Bagh à Peshawar. Un représentant des Nations unies, en mission d'enquête, s'est rendu hier au Pakistan qui se prépare à recevoir des centaines de milliers d'Afghans.

Croquez
dans la réforme scolaire

Demandez votre
échantillon gratuit
de la revue de
l'heure dans le
réseau scolaire



Le Point en administration scolaire (514) 277-4544, poste 240

www.lepointadm.com

NOUVEAU!

ENQUÊTE SUR L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES
ET DU MULTIMÉDIA

Résultats disponibles au kiosque 102, MIM 2001, Place Bonaventure



Économie
du savoir

Nouveau Liste de distribution Nous joindre

Indicateurs Répertoire de la R-D industrielle Publications Sources et définitions

Institut
de la statistique

Québec

www.stat.gouv.qc.ca/savoir

LE DEVOIR

LE MONDE

Israël et les Palestiniens gardent contact

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Israël et les Palestiniens ont gardé le contact hier à l'échelon des commandants de secteurs pour consolider la trêve, malgré un attentat à la voiture piégée qui n'a pas fait de blessé à Jérusalem-ouest.

Quatre enfants palestiniens ont été blessés, dont deux grièvement, par des balles de soldats israéliens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, selon des témoins. En outre, une puissante charge a explosé au passage d'un véhicule militaire israélien dans la bande de Gaza, sans faire de blessé, selon l'armée.

Dans un communiqué, le ministre israélien de la Défense Binyamin Ben Eliezer a ordonné «d'appliquer des consignes de tir épargnant la population civile» et d'alléger le blocus des territoires palestiniens, après les différentes rencontres bilatérales survenues ces dernières 48 heures.

Dans la journée, une voiture piégée contenant une charge de 12 kg d'explosifs a sauté sur l'aire de stationnement d'un immeuble résidentiel dans le sud de Jérusalem-ouest. Le Jihad islamique, un groupe radical intégriste palestinien, a revendiqué l'attentat, le premier depuis le 9 septembre.

À portée de canon pour les talibans

À la frontière tadjik, l'Alliance du Nord semble attendre l'effondrement du régime

ALEXANDRA SCHWARTZBROD LIBÉRATION

Sur le front de Aykhanom, Nord de l'Afghanistan — Le petit port secret d'Aykhanom, sur l'Amou Daria — la rivière qui sépare l'Afghanistan du Tadjikistan —, est vide et silencieux. Avant la mort du commandant Ahmed Shah Massoud, on pouvait voir des cargaisons de munitions s'entasser sur la rive afghane de cette antique ville grecque, dont le nom n'est pas arrivé jusqu'à nous. Elles étaient fournies surtout par la Russie et l'Iran. Elles traversaient de larges cours d'eau grâce à un bac relié à un câble qui existe toujours. Depuis la mort du «Lion du Pandjshir», le port — un grand mot pour une berge à peine aménagée — est tombé à portée de canon de l'artillerie des talibans à la suite d'une offensive. Le jour, rien ne passe d'une rive à l'autre, ni marchandise, ni équipement militaire, et les camions privés venus du Pandjshir, à cinq jours de route, attendent, à proximité, la tombée du jour pour se rapprocher. C'est la nuit que le matériel militaire passe dans le plus grand secret du Tadjikistan à l'Afghanistan du Nord. Mais à voir, à quelques kilomètres du petit port, un vieux camion lance-roquettes multiples avec ses tubes vides et un canon de 105 tirer quelques obus de

temps à autre sur les lignes ennemis toutes proches, on se demande si l'approvisionnement que reçoit l'Alliance du Nord (qui regroupe la plupart des forces hostiles aux talibans) est à la mesure de ses ambitions militaires. Les responsables militaires de ce front ne font pas mystère de leur manque de matériel. Pourtant, quelques indices peuvent laisser supposer qu'une offensive serait proche. «C'est une question de jours», déclarait dimanche, lors d'une conférence de presse, Abdullah Abdullah, l'ancien bras droit de Massoud, qui a pris en charge les Affaires étrangères pour l'Alliance du Nord, sans préciser où cette offensive se déroulerait. Sur le front de Aykhanom, les soldats ont reçu l'ordre de ne plus parler aux journalistes «pendant 48 heures» et les commandants sont devenus subitement invisibles. Hier matin, un violent échange d'artillerie s'est produit dans ce secteur mais n'a pas été suivi d'un engagement au sol.

Néanmoins, les doutes persistent sur les capacités de l'Alliance du Nord à remporter des succès décisifs contre les «étudiants en religion». «Nos hommes se vantent de pouvoir éradiquer les talibans en 15 jours mais cela fait déjà trois semaines qu'ils en parlent et on n'a toujours rien vu», se moque gentiment une Afghane. Même si Abdullah Abdullah se déclarait confiant dans les capacités des forces antitalibans à mener des

opérations combinées, rien n'est moins sûr. Hier, la piste qui relie la ligne de front à Faizabad, la capitale politique de l'Alliance du Nord, était coupée à cause d'une simple querelle entre deux petits «commandants» locaux. Par ailleurs, même si les chefs des forces antitalibans, qui furent souvent dans le passé de féroces ennemis, se sont réconciliés l'an passé à Mesched (Iran), sous l'égide de Téhéran, les rancœurs et les inimitiés perdurent.

Volte-face

Dans la province de Samangan opèrent les troupes du général ouzbek Abdoul Rachid Dostom, qui ont la mission de prendre Mazar-I-Sharif. La grande ville du Nord de l'Afghanistan. Jusqu'à présent, elles ont peu progressé et les observateurs s'interrogent sur les capacités de celui qui fut un temps surnommé le «Rambo afghan» à fédérer les Ouzbeks alors qu'à deux reprises il avait brutalement déserté le champ de bataille pour s'enfuir à l'étranger. Dans le sud-ouest afghan, c'est Ismael Khan, un héros de la lutte antissoviétique, qui est chargé de prendre la grande cité historique d'Hérat. Lui aussi a fui en 1995 le combat pour se réfugier en Iran. Revenu plus tard en Afghanistan, il avait été livré en 1997 aux talibans avec plusieurs centaines de ses partisans, mais était parvenu à s'enfuir l'an dernier après une évasion ro-

cambolesque. L'homme qui l'avait donné aux talibans est le général Abdoul Malek. C'est le même qui renversera le général Dostom. Depuis, Malek a de nouveau changé de camp pour rejoindre feu le commandant Massoud. Actuellement, il se bat au Pandjshir, dans les rangs de l'Alliance du Nord. A cette coalition, il faut encore ajouter les groupes chiites du Hezb-e Wahdat qui se battent dans le centre du pays et ne s'occupent que de leur propres intérêts. Depuis la mort de Massoud, le général Abdoul Qassim Abdul Qassem Fahim, qui dirigeait les services secrets, a pris la tête de ses troupes, mais son autorité ne s'étend guère au-delà du Pandjshir. Cette alliance bancalée, fragilisée d'avantage par l'assassinat de Massoud, apparaît bien peu préparée à renverser l'actuel régime de Kaboul. Heureusement pour elle, le pouvoir des talibans commence à donner des signes de faiblesses. Selon diverses informations en provenance de l'Est de l'Afghanistan, les grandes tribus paschtounes des provinces du Paktya, du Paktika et de Khost, ont commencé à prendre leurs distances des talibans. [...] Dès lors que le roi, un Paschtoun, revient sur le devant de la scène afghane, ces tribus n'ont plus de raison de faire allégeance aux «étudiants en religion», coupables à leurs yeux d'avoir privilégié les intérêts des religieux au détriment des leurs.

EN BREF

Sharon peut être poursuivi, selon le parquet belge

Bruxelles (Reuters) — Le parquet de Bruxelles a estimé hier que le premier ministre israélien Ariel Sharon pouvait être poursuivi en Belgique, rejetant les arguments d'Israël qui plaide l'incompétence de la justice belge. Le procureur général de la capitale belge, Pierre Morlet, s'est exprimé dans ce sens dans une interview à Reuters deux jours avant une audience de la chambre des mises en accusation qui entamera mercredi l'examen de ce dossier. La chambre des mises en accusation doit dire si Ariel Sharon peut être poursuivi en Belgique pour sa responsabilité dans les massacres de Palestiniens des camps libanais de Sabra et Chatila en 1982, lorsqu'il était ministre de la Défense d'Israël.

Estrada en cour

Manille (AFP) — Accusé d'avoir détourné 80 millions de dollars pendant ses 30 mois de présidence, l'ancien chef de l'Etat philippin Joseph Estrada a été forcé par la police de comparaître hier devant ses juges. Dans un premier temps, l'ex-président avait indiqué qu'il refuserait de se rendre devant le tribunal spécial anti-corruption dont il conteste la légitimité.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS

À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

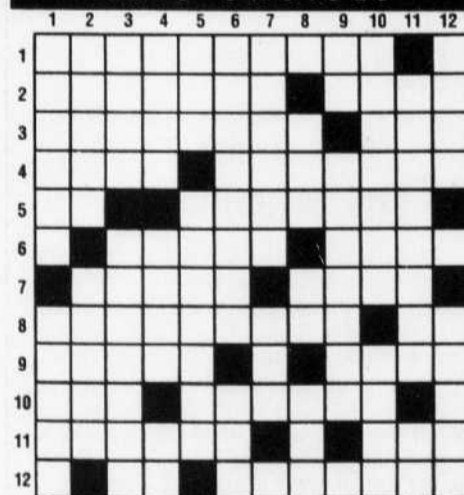
Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Sur Internet: www.offres.ledevoir.com
Courriel: avisdev@ledevoir.com

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Nuage.
- Pingrerie.
- Nom de diverses variétés de pommes.
- Méprisabilité.
- Année-lumière.
- Tentation.
- Cercle extérieur d'une roue.
- Brûlé.
- Colorer.
- Roue à gorge.
- Offrir.
- Ancien conjoint.
- Canope.
- Racaille.
- Faire entendre accidentellement l'octave haute d'un son.
- Mesure de capacité.
- Nommé.
- À toi.
- Éminent.
- Fragment d'un objet écorné.
- Châtain.

Solution d'hier

VERTICALEMENT

- Licorne de mer.
- Remémoration.
- Convention.
- Supplée de la pension.
- Cent cinquante.
- Gri-set.



Québec

La Société immobilière du Québec

APPELS D'OFFRES

La présente publication ne constitue pas un avis d'appel d'offres. Les personnes désirant soumettre une offre doivent se référer aux avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire des tablards électroniques CIEC ou MERX.

QUÉBEC (1)

Dossier 87230801

Réfection du plancher au 500, rue de la Faune, Québec (Québec).

Clôture: 2001-10-11 à 15 h à Québec.

Dossier 88033200*

Surveillance et entretien préventif des appareils de chauffage, de ventilation et de réfrigération par des mécaniciens de machines fixes au 1050, rue des Parmentaires, Québec (Québec).

Clôture: 2001-10-23 à 15 h à Québec.

Dossier 88239900

Climatisation additionnelle dans une salle de serveurs au 1075, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec).

Garantie de soumission: 4 000 \$

Clôture: 2001-10-18 à 15 h à Québec.

Dossier 88247700**

Services professionnels d'ingénieurs en électricité (ISO 9001) au 475, rue Saint-Amable, Québec (Québec).

Clôture: 2001-10-18 à 15 h à Québec.

MONTREAL (2)

Dossier 83881201 (2) et (3)

Remplacement de tapis au 200, rue Saint-Marc, Joliette (Québec).

Clôture: 2001-10-16 à 15 h à Montréal.

Dossier 85756801 (2) et (3)

Déménagement (manutention) au 900, boul. Léger, Saint-Timothée (Québec).

Clôture: 2001-10-16 à 15 h à Montréal.

Dossier 86097703 (2) et (3)

Réfection de l'édifice au 440-450, rue Saint-Louis, Joliette (Québec).

Garantie de soumission: 14 000 \$

Clôture: 2001-10-18 à 15 h à Montréal.

Dossier 87799601

Aménagement au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec).

Clôture: 2001-10-16 à 15 h à Montréal.

Dossier 88027500 (2) et (3)

Réfection du stationnement et de l'enveloppe de l'atelier mécanique au 1163, boul. Manseau, Joliette (Québec).

Garantie de soumission: 16 000 \$

Clôture: 2001-10-12 à 15 h à Montréal.

Dossier 88240400***

Services professionnels en architecture au 500, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec).

Clôture: 2001-10-10 à 15 h à Montréal.

Dossier 88240500***

Services professionnels en ingénierie au 500, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec).

Clôture: 2001-10-10 à 15 h à Montréal.

Dossier 88241800

Surveillance électronique (Lot 2) au 1701, rue Parthenais, Montréal (Québec).

Garantie de soumission: 35 000 \$

Clôture: 2001-10-22 à 15 h à Montréal.

Dossier 88242300

Aménagement d'un chemin (Génie civil - Lot 1) au 800, boul. Gouin Ouest, Montréal (Québec).

Garantie de soumission: 10 000 \$

Clôture: 2001-10-16 à 15 h à Montréal.

Dossier 88244300

Aménagement au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec).

Garantie de soumission: 13 000 \$

Clôture: 2001-10-18 à 15 h à Montréal.

BAS-SAINT-LAURENT - GASPÉSIE (4)

Dossier 85396102

Remplacement d'un réservoir d'huile à chauffage au 101, route de l'Église, Cacouna (Québec).

Clôture: 2001-10-18 à 15 h à Rimouski.

Dossier 86941700

Réfection du parement intérieur de l'entrepôt au 19, Route 132, Lac-au-Saumon (Québec).

Clôture: 2001-10-22 à 15 h à Rimouski.

Dossier 86942400

Déneigement au sol et toitures au 369, Route 185, Notre-Dame-du-Lac (Québec).

Garantie de soumission: 1 530 \$

Clôture: 2001-10-11 à 15 h à Rimouski.

MAURICIE - CENTRE-DU-QUÉBEC (1) et (5)

Dossier 88243000

Métaux ouvrés (Escaliers 1 et 2 - Lot 17A) au 250, rue Lavolette, Trois-Rivières (Québec).

Clôture: 2001-10-23 à 15 h à Trois-Rivières.

Dossier 88245200

Décontamination des sols (ISO 9002) au 360, boul. Saint-Joseph, Drummondville (Québec).

Garantie de soumission: 50 000 \$

Clôture: 2001-10-18 à 15 h à Québec.

Dossier 88245900*

Construction d'une salle de tir (architecture, mécanique et électricité) - Lot 90.5, ISO 9002, au 350, rue Marguerite-d'Youville, Nicolet (Québec).

Garantie de soumission: 190 000 \$

Clôture: 2001-10-23 à 15 h à Trois-Rivières.

Dossier 88246100

Infrastructure et services extérieurs - Lot 93.1 (ISO non requis) au 350, rue Marguerite-d'Youville, Nicolet (Québec).

Garantie de soumission: 100 000 \$

Clôture: 2001-10-17 à 15 h à Trois-Rivières.

OUTAOUAIS - LAURENTIDES (6)

Dossier 86585500

Déneigement au sol au 40, Montée Meunier, Saint-Jérôme (Québec).

Garantie de soumission: 5 600 \$

Clôture: 2001-10-19 à 15 h à Saint-Jérôme.

SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN - CÔTE-NORD (7)

Dossier 87524100

Déneigement au sol au 3950, boul. Harvey, Jonquières (Québec).

Garantie de soumission: 1 880 \$

Clôture: 2001-10-19 à 15 h à Jonquières.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de GÉRARD DÉCARY, en son vivant domicilié à Laval, Province de Québec, au 2385, 25ième Avenue, H7R 3J3, survenu à St-Eustache le vingt décembre deux mille(2000), un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs successoraux, GEORGETTE DÉCARY ET MARCEL BRUNET, le dix-neuf septembre deux mille un (2001) devant Me François Gareau, notaire, conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me François Gareau, notaire, 5150, rue 2394, rue Sherbrooke Est, à Montréal, Province de Québec, H2K 1E6. Donnée ce 19ième jour de septembre deux mille un(2001).
GEORGETTE DÉCARY, liquidateur
MARCEL BRUNET, liquidateur

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISCRICIT DE MONTREAL
NO 500-12-259788-010
COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la famille
PRÉSENT
Brinda NEHME
Partie demanderesse
Elie EL-KHOURY
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Elie EL-KHOURY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10, rue Saint-Antoine Est, ville et district de Montréal, salle 1.110, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de monsieur Elie-EL-KHOURY.
Lieu: Montréal (Québec)
Date: 28 septembre 2001
Michel Pellerin
Greffier adjoint

Raymond Chabot inc.
LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
Dans l'affaire de la faillite de: ALLIANCE 2000 INC.
Avis est par les présentes donné que la faillite de ALLIANCE 2000 INC. ayant fait affaires au 2344, rue Ethel, Carignan (Québec) J3L 4J4, est survenue le 18 septembre 2001, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9 octobre 2001 à 15 h, au bureau du syndic, 370, chemin de Chambly, bureau 300, Longueuil (Québec).
LONGUEUIL, le 28 septembre 2001.
RAYMOND CHABOT INC.
Es qualités de syndic de l'actif de
Alliance 2000 Inc.
Claude Trudeau, C.A. CIP
Édifice Richelieu
370, chemin de Chambly
Bureau 300
Longueuil (QC) J4H 3Z6
Tél.: (450) 679-5510
Télé.: (450) 679-5511

SLA: 3 lettres du mot paralysie
La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité
Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine!
SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA-Québec)
(514) 725-2653
1-877-725-7725
(sans frais)

Allergique? Pas de panique!
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ALLERGIES ALIMENTAIRES
Tél./Télé.: (514) 990-2575
www.aqaa.qc.ca

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE
FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ
▲ comme coopérant
▲ comme bénéficiaire
▲ comme donateur
(514) 387-2541, poste 240
Nous vous aiderons à les aider
www.monde.ca

* Les documents seront en vente à compter du 4 octobre 2001.
** Sont admis à soumissionner les firmes ayant une place d'affaires dans la région administrative de la Capitale-Nationale (03).
*** Sont admis à soumissionner les firmes ayant une place d'affaires dans la région administrative de Montréal (06).
Vente des documents: CIEC 1-800-482-2432 (construction) et MERX 1-800-964-6379 (biens et services).
Les documents de soumission peuvent être consultés aux associations de la construction régionales (projets de construction) et aux adresses suivantes:
(1) Bureau des soumissions, 675, boul. René-Lévesque Est, 1^{er} étage, bureau 100, Québec (Québec) (418) 643-5484.
(2) Bureau des soumissions, 190, boul. Crémazie Est, 3^e étage, Montréal (Québec), H2P 1E2, (514) 873-5485, poste 5622.
(3) Direction régionale de Montréal (bureau de Laval), 2800, boul. Saint-Martin Ouest, RC02, Laval (Québec), H7T 2S9, (450) 680-6104.
(4) Direction régionale Bas-St-Laurent - Gaspésie, 337, rue Moreault, SS-20, Rimouski (Québec), G5L 1P4, (418) 727-3750, poste 222.
(5) Direction régionale Mauricie - Centre-du-Québec, 100, rue Lavolette, RC-01, Trois-Rivières (Québec), G9A 5S8, (819) 371-6035, poste 221.
(6) Direction régionale Outaouais-Laurentides (bureau de Saint-Jérôme), 85, rue De Martigny Ouest, RC09, Saint-Jérôme (Québec) (450) 569-3215.
(7) Direction régionale Saguenay-Lac-St-Jean - Côte-Nord, 3950, boul. Harvey, 3^e étage, Jonquières (Québec) G7X 8L6, (418) 695-7927.
L'ensemble des appels d'offres de la Société peuvent être consultés sur notre site Internet.
www.siq.gouv.qc.ca

• LE MONDE •

ÉTATS-UNIS

Bill Clinton n'a plus le droit de plaider devant la Cour suprême

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La Cour suprême a interdit hier à l'ancien président Bill Clinton, avocat de profession, de plaider devant la plus haute juridiction des États-Unis, une mesure disciplinaire provoquée par le scandale Monica Lewinsky.

«Bill Clinton, de New York, [État de] New York, est suspendu de l'exercice de la fonction d'avocat devant cette Cour», a indiqué la Cour suprême, sous le chapitre «mesures disciplinaires».

La Cour suprême, qui n'a pas donné les raisons de sa décision, a donné 40 jours à l'ancien président des États-Unis pour démontrer pour quelle raison cette mesure ne serait pas justifiée à titre permanent.

La décision, dont l'effet peut être permanent si M. Clinton ne la conteste pas, ne mentionne pas non plus de vote au sein du collège des neuf juges de la Cour suprême.

Une telle décision a généralement pour effet que l'avocat visé ne peut plus plaider devant les tribunaux, ce qui pourrait être le cas pour M. Clinton s'il entend d'exercer à nouveau sa profession. Le droit d'un avocat de plaider devant la Cour suprême est considéré comme un honneur.

Depuis avril dernier, M. Clinton est déjà sous le coup d'une interdiction de la Cour suprême de l'Arkansas d'exercer pendant cinq ans la fonction d'avocat dans cet État dont il a été le gouverneur avant d'accéder à la Maison-Blanche. Il avait également dû payer une amende de 25 000 dollars.

La décision de la Cour suprême de l'Arkansas

était intervenue le 19 janvier dernier, un jour avant la fin de son mandat présidentiel. Elle sanctionnait un faux témoignage émis par M. Clinton dans le cadre de l'affaire Lewinsky. Fin janvier 1998, les rumeurs sur les infidélités conjugales de M. Clinton, qui le poursuivaient depuis le début de sa présidence, avaient été confirmées.

Le procureur indépendant Kenneth Starr, responsable d'une autre enquête touchant M. Clinton et sa femme Hillary, le scandale immobilier de Whitewater, l'avait alors élargi à la relation que le président en exercice avait eu avec Monica Lewinsky quelques mois plus tôt.

M. Clinton niera farouchement cette relation pendant huit mois avant d'être confondu par les preuves accablantes accumulées par Kenneth Starr. Le président connaîtra alors l'humiliation en subissant l'infamie d'un procès en destitution au Sénat, ouvert le 7 janvier 1999, pour «parjure et entrave à la justice». Le Sénat l'aquitte le 12 février suivant, faute des deux tiers des voix nécessaires à sa destitution.

Peu avant que M. Clinton ne quitte la Maison-Blanche, en janvier, le procureur indépendant Robert Ray avait donné son assurance à M. Clinton qu'il ne ferait plus l'objet de poursuites judiciaires consécutives à l'affaire Lewinsky.

La décision annoncée hier par la Cour suprême est intervenue au moment où les neuf juges effectuaient leur rentrée. À cette occasion, hier, le président de la haute cour, William Rehnquist, a adressé ses condoléances aux familles des victimes des attentats du 11 septembre. Une minute de silence a été observée.



Bill Clinton

INDE

Attentat suicide contre le Parlement du Cachemire

AGENCE FRANCE-PRESSE

Srinagar — Un attentat suicide revendiqué par des islamistes a fait au moins 22 morts et une trentaine de blessés hier devant le parlement de l'État du Cachemire, dans le nord-ouest de l'Inde, a déclaré la police.

Un groupe extrémiste basé au Pakistan a revendiqué la responsabilité de l'action, disant qu'un kamikaze avait conduit une voiture chargée d'explosifs devant le bâtiment.

Aucun responsable politique n'aurait été tué, selon les premières informations. Mais la sécurité a été renforcée autour des aéroports indiens et à Calcutta à la suite de menaces du même groupe, le Jaish-e-Mohammed, ont déclaré des responsables indiens.

L'explosion s'est produite vers 14h au cœur de la capitale d'été du Cachemire, Srinagar. Elle a provoqué des dégâts à quelque 150 bâtiments autour de la législature pourtant fortement gardée, dont des boutiques et un hôtel. «Beaucoup de gens ont saigné jusqu'à ce qu'ils en meurent parce que personne n'osait s'approcher», a dit Abdul Rashid, un commerçant.

Selon des témoins, deux militants ont réussi à entrer dans le parlement et des coups de feu y étaient toujours entendus trois heures et demi après l'attentat.

L'attentat a fait 18 morts tués par la voiture piégée et quatre autres qui ont péri dans la fusillade, a dit la police. Parmi les victimes, on comptait deux policiers, un membre de forces paramilitaires et une femme.

Le groupe extrémiste Jaish-e-Mohammed a décl

ré à une agence de presse locale qu'un Pakistanais du nom de Wajahat Hussain conduisait la voiture suicide. Le mouvement a affirmé que plusieurs de ses membres avaient pénétré dans le bâtiment.

La voiture a explosé après le départ du parlement du premier ministre de l'État Farooq Abdullah et de plusieurs membres de son cabinet, selon des officiels. Le président de la chambre Abdul Ahad Vakil et quelques députés se trouvaient à l'intérieur mais la sécurité a réussi à les évacuer sains et saufs. La zone a été immédiatement bouclée par les gardes-frontières indiens.

Le Jaish-e-Mohammed a par ailleurs menacé de s'en prendre aux aéroports en Inde qui ont tous été placés dimanche en état d'alerte renforcée, ont dit des responsables.

Les mesures de sécurité ont été renforcées à l'enregistrement et l'accès aux aéroports a été interdit à toute personne qui n'était en possession d'un billet.

Des responsables ont dit avoir reçu des informations des services de renseignements selon lesquelles plusieurs membres du Jaish-e-Mohammed étaient entrés dans Calcutta, dans l'est de l'Inde, pour lancer des attaques suicide contre l'aéroport international. «Les autorités aéroportuaires ont reçu les menaces dimanche. La sécurité a été immédiatement renforcée», a dit Debdas Bhattacharya, chef adjoint de la police de l'aéroport.

La sécurité a également été resserrée autour des bâtiments publics et historiques de Calcutta.

Le Cachemire, divisé entre l'Inde et le Pakistan, qui en revendiquent tous deux la souveraineté, a été la cause de deux des trois guerres qui ont opposé les deux pays en un demi-siècle.

Allez! Arrivez plus vite à destination.

Avec l'accès Internet Haute Vitesse d'affaires, vos recherches se font plus rapidement. Vous avez donc plus de temps pour vous et vos clients. Profitez-en pour visiter le portail d'affaires **BellZinc.ca**

Accès Internet Haute Vitesse d'affaires
1^{er} mois gratuit

Pour en savoir plus:
1 877 999 AFFAIRE
www.bell.ca/promoHV4

allez-y

É D I T O R I A L

Où étiez-vous
le 4 mars 1999?

À Paris, un procès vient de débiter où sont jugés 24 islamistes soupçonnés d'avoir appartenu à un mouvement extrémiste d'origine égyptienne, le Takfit-wal-Hijra, que l'on dit de la mouvance du tristement célèbre Oussama ben Laden. Lors de l'instruction, des membres de cette organisation ont avoué avoir comploté pour préparer des attentats à la bombe qui devaient être perpétrés dans les transports en commun de la région de Marseille. Parmi les documents trouvés par la police, il y avait une fiche technique sur Montréal. Frissons!

Ce matin du 4 mars 1999, *Le Devoir* rapportait en manchette les grandes lignes du discours inaugural de Lucien Bouchard préparant les Québécois à une nouvelle campagne référendaire à partir de 2000. Au cours de la journée, les Orphelins de Duplessis refusaient une offre du même gouvernement, alors que le président des Expos réaffirmait sa confiance dans le plan de relance de l'équipe. En somme, une journée comme les autres où la neige mêlée de pluie vous fait vous presser de franchir les tourniquets du métro et regretter de vivre dans ce petit coin de la planète où, dit-on, il ne se passe jamais rien d'excitant.

Or, ce qu'on apprend aujourd'hui, c'est qu'un drame épouvantable aurait pu survenir ce même 4 mars 1999 si une poignée de militants d'une organisation islamiste, dont personne ici ne soupçonnait même l'existence, avait mis à exécution son projet de placer des explosifs sur trois lignes du métro de Montréal. Inévitablement, ces gens connaissaient Montréal et y avaient vécu, même si c'est à Marseille qu'on a retrouvé la «fiche technique» de l'attentat, cette même année 1999.

Le projet, qui n'a heureusement jamais vu le jour, prévoyait de faire parvenir un communiqué exigeant la diffusion de textes de propagande appelant au sauvetage par l'islam d'un monde «mis en faillite par le modèle américain». Sans quoi trois bombes éclateraient dans le métro

montréalais entre 8h et 22h, le 4 mars.

Cette information n'est pas la première à relater le plan diabolique de terroristes islamiques en sol canadien et les avis sont partagés quant au sérieux de plusieurs de ces groupes. Peut-être ces organisations ne sont-elles pas aussi structurées qu'on le croit, ni aussi bien armées ou financées. Mais voilà qui n'est guère plus rassurant de savoir que le terrorisme islamique n'est pas toujours le fait d'une organisation centralisée, identifiable et susceptible d'être démantelée. Car que peut-on faire contre des organisations dont les actions peuvent surgir n'importe où, même dans un pays ennuyeux comme le Canada, et de mille façons différentes?

À l'évidence, même si elles pouvaient avoir un effet déstabilisateur en frappant au sommet de la pyramide ben Laden, d'éventuelles frappes militaires n'empêcheraient pas les terroristes de passer à l'action. Au contraire, le risque existe que de telles frappes incitent des centaines de terroristes en herbe à travers le monde islamique à passer à l'acte, là où ils sont, ici comme ailleurs.

C'est pourquoi il faut insister sur l'importance du travail de collaboration entre les corps policiers du monde entier. Ici même, au Canada, cette collaboration doit à tout prix être intensifiée et se substituer au sectarisme légendaire des agents de renseignements fédéraux par rapport aux provinciaux, et de ces derniers par rapport aux municipaux. Il faut aussi fournir à ces corps policiers les outils financiers et logistiques indispensables pour enquêter dès la première demande d'admission au pays, pour expulser les indésirables ou les traduire en justice et pour neutraliser les milieux susceptibles de leur donner refuge et assistance.

Evidemment, le sujet est délicat et le risque d'abus policier existe. La vigilance s'impose donc mais en ces temps où la menace terroriste est bien réelle, il n'est pas inconcevable d'accorder aux corps policiers la marge de manœuvre nécessaire pour bien faire leur travail, dans le respect des droits fondamentaux.

Où étiez-vous, ce jeudi 4 mars 1999? Et ce matin, n'êtes-vous pas comme l'auteur de ces lignes, un peu plus inquiet qu'à l'habitude en franchissant le tourniquet?

jrnsansfacon@ledevoir.ca



Jean-Robert Sansfaçon

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

États-Unis et Américains

Je suis heureux de constater, depuis quelques jours, que, dans plusieurs émissions d'affaires publiques et d'information de Radio-Canada, à la suite des événements du 11 septembre, on fait de plus en plus la différence entre États-Unis et Américains. Il était temps!

Étant donné que nous, Québécois et Canadiens, tout comme les Mexicains, sommes aussi des Américains car nous faisons tous partie de l'Amérique du Nord, et que plusieurs, comme moi, ne nous identifions absolument pas à la culture et à l'idéologie des États-Unis, je crois qu'il est préférable d'utiliser dorénavant l'appellation États-Unis pour parler des personnes habitant le territoire des États-Unis.

Ainsi, nous ne risquons pas d'être considérés par les Européens, par exemple, comme faisant partie des États-Unis.

Yves Hamel
Montréal, 27 septembre 2001

La fermeture de GM,
un choc pour le Québec

Comme l'écrit si bien le chroniqueur Michel David, la fermeture de GM à Boisbriand constitue un choc pour tout le Québec. Un tel choc peut-il avoir, à terme, des effets bénéfiques sur la classe politique québécoise et, de là, sur la collectivité québécoise? Je pose la question.

Tant les politiciens municipaux et provinciaux que fédéraux du Québec sont interpellés: que feront-ils pour donner au Québec une économie aussi structurante que celle de l'Ontario? Feront-ils une analyse sérieuse de comparaison entre ce que fait Ottawa pour nos voisins ontariens, versus ce qu'il fait pour le Québec?

L'aluminium constitue un développement de choix pour le Québec et il ne souffre pas de concurrence pour les autres provinces canadiennes, le Québec ayant sur son territoire 10 des 11 usines du pays. Ottawa est-il prêt à investir dans l'aluminium du Québec, une partie

de ce qu'il fait si bien en recherche et développement au profit de la ville d'Ottawa?

À défaut d'une meilleure concertation entre la classe politique du Québec, il y a fort à parier que le fédéral continuera à privilégier des interventions structurantes à l'extérieur du Québec, laissant le gouvernement provincial contribuer seul à son développement.

André Mainguy
Longueuil, 27 septembre 2001

La vie ne tient
qu'à un fil

Oui, les gouvernements devraient être plus philosophes. On réalise, après les coups durs qu'on a connus, que la vie ne tient qu'à un fil. Il y en a qui s'en moquent, d'autres non. Il manque beaucoup d'amour sur la Terre, de tolérance envers les différences, trop de frontières séparent les peuples, il y a trop de propriété privée et pas assez de collectif. Et l'opium des peuples, ces satanées religions qui nous divisent... Il ne devrait exister aucune religion et Dieu (s'il existe) serait dans tous les hommes et les femmes. Que de beaux rêves...

Gilles Desrosiers
27 septembre 2001

Massoud et l'Occident

Le correspondant de *Devoir* à Paris a rédigé un article publié le 20 septembre qui, sous le titre «L'Occident a tué Massoud», critique fortement la France pour ne pas avoir aidé le commandant Massoud. L'Occident tout entier ne l'a certainement pas assez soutenu. Mais la France est l'un des rares pays occidentaux à l'avoir aidé de façon significative.

Ainsi, le seul État aghan que la France reconnaisse n'est pas celui des talibans, mais celui des représentants de l'Alliance du Nord. Hubert Védrine est le seul ministre des Affaires étrangères à avoir reçu le commandant Massoud, le 4 avril dernier.

Comme il l'a rappelé le 16 septembre, le commandant Massoud représentait un com-

bat, une résistance et ce n'est pas un hasard s'il est venu à Paris. Nicole Fontaine, la présidente française du Parlement européen, avait insisté pour qu'il soit également reçu par cette institution.

Quant à nous reprocher de ne pas lui avoir livré des armes, c'est oublier qu'un embargo sur les ventes d'armes à l'Afghanistan avait été décidé par les Nations unies et que la France n'a fait que respecter les résolutions des Nations unies.

Denis Bauchard
Ambassade de France
Ottawa, 24 septembre 2001

Débats d'intellectuels?

Je veux tout simplement dire merci à Francis Dupuis-Déri qui a pris le temps de répondre à MM. Létourneau, Jacques et Robitaille. Il aurait pu également citer un éditorial de Paule des Rivières au sujet d'étudiants critiques.

Ce n'est pas parce qu'on est profondément touché par le malheur des Américains que l'on doit leur donner le bon Dieu sans confession. J'étais estomaqué par les positions de ces intellectuels (?) dont l'analyse semble s'arrêter à réduire les causes de la catastrophe du 11 septembre dernier à la folie de quelques-uns et à vouloir assimiler la saine critique de la politique américaine, dans un monde où plus rien ne peut s'opposer à leur domination, à une méchante gauche irresponsable.

Cette simplification de la pensée est à dénoncer haut et fort, si l'on veut éliminer réellement tous les terrorismes, y compris le terrorisme d'État, qu'il s'exerce à Kaboul, à Jérusalem, à Washington ou à Québec. Dans le terrorisme, il y a le mot terreur, l'utilisation de la peur — la peur du néant, la peur du voisin, la peur de perdre le contrôle, la peur du noir et de la glace — pour arriver à ses fins. Il faut éliminer le terrorisme, mais pas la critique, ni l'opposition à la pensée unique. Quoi de plus intéressant, d'ailleurs, que le fait que cette réplique nous vienne des États-Unis. Du MIT. Merci encore, M. Dupuis-Déri.

Pierre Leveseur
27 septembre 2001

L I B R E O P I N I O N

La FTQ et la tragédie américaine

HENRI MASSÉ
RENÉ ROY

Les auteurs sont respectivement président et secrétaire général de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Le 11 septembre, aux États-Unis, des travailleurs et des travailleuses sont morts sur leur lieu de travail, victimes innocentes du terrorisme, du fanatisme, de la barbarie. Parmi eux, au moins un millier de nos camarades syndiqués américains, dont plusieurs sont membres de syndicats qui sont également présents au Québec où ils sont affiliés à la FTQ.

Des pompiers, des employés d'entretien d'édifices, du personnel professionnel et de bureau, des employés de cafétérias, de restaurants et de stationnements, des travailleurs des communications, des fonctionnaires fédéraux, des ouvriers du bâtiment, des agents de bord, des pilotes, tous membres de syndicats affiliés à l'AFL-CIO, la grande centrale américaine avec laquelle la FTQ a noué, depuis longtemps, des relations fraternelles.

C'est d'abord à ces hommes et à ces femmes, ainsi qu'à toutes les autres victimes de cette hécatombe et à leurs familles, que vont notre solidarité et notre compassion.

Ensuite, c'est au peuple américain que nous exprimons notre solidarité entière, tout en dénonçant cet anti-américanisme primaire qui voudrait nous faire croire que le pays victime de ces attentats inhumains est, au fond, responsable de ce qui lui arrive. Bien sûr, les dirigeants des États-Unis

ne sont pas sans reproches et font l'objet de critiques justifiées, à commencer par celles de leurs propres citoyens car c'est un grand pays libre et démocratique.

En diabolisant l'Amérique, vue comme le Grand Satan, on risque fort de se transformer, consciemment ou non, en alliés objectifs du terrorisme et du fanatisme islamiste.

Or, pour nous, aucun engagement politique, aucune revendication ne peut justifier de tels actes de barbarie. Le fanatisme islamiste a déjà fait assez de morts, notamment parmi nos camarades syndicalistes dans plusieurs pays, en particulier en Algérie. Ce terrorisme aveugle et abject, il faut désormais le combattre sans répit.

Une coalition internationale
contre le terrorisme

D'où la nécessité de mettre sur pied cette grande coalition internationale contre le terrorisme, sous l'égide des Nations unies et de son Conseil de sécurité.

L'éradication du terrorisme, partout dans le monde, doit être le fruit d'une action concertée des nations, dans le respect du droit international, et ne doit pas dépendre du bon vouloir d'un seul pays, si puissant et si meurtri soit-il.

La riposte doit être adaptée et bien ciblée contre les réseaux terroristes, incluant les mesures militaires appropriées dans les circonstances. Il faut toutefois résister à tout engrenage de la violence guerrière qui pourrait conduire aux plus graves conséquences pour les populations civiles.

Au delà de cette nécessaire et difficile bataille, il y a un autre combat à mener, plus difficile encore, contre les causes profondes de ce terrorisme: l'intégrisme religieux, l'intolérance et la haine, certes, mais aussi l'ignorance, les inégalités, la misère, l'humiliation.

Le peuple américain et l'ensemble de la communauté internationale, en particulier les pays riches du Nord comme le nôtre, doivent prendre conscience que l'organisation des rapports sociaux, économiques et politiques au niveau mondial doit entrer dans une nouvelle ère.

Ce combat interpelle aussi les syndicats membres de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), la grande centrale mondiale dont fait partie la FTQ.

Il nous interpellera très bientôt, lors de notre prochain congrès, en novembre à Québec, qui porte sur les défis du syndicalisme à l'heure de la mondialisation.

Que faire pour bâtir
un monde meilleur?

Que faire, en effet, pour bâtir un monde meilleur, plus égalitaire entre le Nord et le Sud, où la richesse sera mieux partagée, où la pauvreté et l'exclusion reculeront vraiment? Que faire pour bâtir un monde plus humain, plus tolérant, pacifique et démocratique? Voilà de grandes questions qui appellent autre chose que des réponses simplistes ou des incantations en faveur de la justice et de la paix.

Les solutions sont souvent complexes et ardues

à mettre en œuvre, mais nous devons y travailler très fort.

Par exemple, que faire pour contribuer à régler le conflit israélo-palestinien? Ce n'est pas faute d'avoir essayé, depuis des années, mais le règlement d'un tel conflit exige des efforts encore plus grands non seulement de la part des États-Unis mais de toute la communauté internationale dont c'est la responsabilité collective. Les Nations unies doivent lancer une nouvelle initiative en faveur d'une paix juste au Moyen-Orient.

Un appel à la tolérance

Nous voulons lancer un appel à la tolérance et au respect mutuel, ici au Québec, un appel en particulier à l'esprit d'ouverture envers nos compatriotes arabes et musulmans, envers ces croyants sincères et épris de paix qui souffrent aujourd'hui d'être associés au fanatisme islamiste et désignés comme des boucs émissaires.

Nous voulons aussi lancer un appel à la confiance et à l'espoir à l'heure où la détérioration de la situation économique commence à frapper des milliers de travailleurs et de travailleuses, dont beaucoup de nos membres dans les industries aérienne et aérospatiale.

Nous devons tout mettre en œuvre pour sauver le maximum d'emplois, relancer l'économie et sauvegarder ainsi ces précieux acquis sociaux que tant de gens nous envient de par le monde.

Nous espérons que la justice et la démocratie sortiront grandies de cette terrible épreuve et que la vie reflurira sur les ruines de la mort.

IDÉES

Qui sème le vent, récolte la tempête

Les États-Unis ne font pas exception

OMAR AKTOUF, PHD

Professeur titulaire (HEC), Montréal



ARCHIVES LE DEVOIR

Est-il « juste » que les Américains, 4 % de la population mondiale, soient responsables de 25 % des rejets d'oxyde de carbone et continuent à puiser sans retenue dans les réserves naturelles de tous les pays du monde sans contrepartie?

au passage sur le Laos et le Cambodge; 200 000 morts en Iran par un Saddam Hussein armé par les États-Unis; 150 000 morts en Afghanistan lors du soutien américain aux Islamistes contre l'Union Soviétique. Plus récemment, on ne peut ignorer les centaines de milliers de morts irakiens, surtout des enfants, pendant et après la guerre du Golfe. Clausewitz aurait dit qu'une guerre où il y a 250 000 morts d'un côté et trois de l'autre, ce n'est plus une guerre, c'est un génocide...

En parlant de génocide, a-t-on défendu la « liberté » de ces 800 000 tués du Rwanda, de ces deux millions d'autres du Congo, pendant que des contrats juteux se signaient entre Kabila et les multinationales amé-



Qui a formé les intégristes d'Oussama ben Laden?

ricaines? Quelle « liberté » la CIA a-t-elle permis d'instaurer au Chili en « facilitant » la mort d'Allende, premier chef d'État démocratiquement élu dans l'histoire de l'Amérique latine, et en protégeant plusieurs années de dictature sanguinaire de Pinochet? Les citoyens américains savent-ils qu'Amnesty International a classé les États-Unis, en 1998, au même rang que Cuba et la Chine pour le non-respect des droits humains?

Une fois pour toutes, il faut le dire: il n'est pratiquement pas une dictature, depuis le début du XX^e siècle (excepté les dictatures communistes) qui n'ait été soutenue, financée ou armée par les régimes américains. Combien de candidats potentiels à des actes tels que ceux du World Trade Center a-t-on alors, en dehors de tout Palestinien, islamiste ou Arabe?

Une nouvelle fois je me repose la question, soit les États-Unis devraient commencer par balayer devant leur porte, soit je n'ai toujours pas compris ce que signifie le mot « Liberté »...

L'intégrisme islamiste: une filière qui prend sa source... aux États-Unis!

Je ne reviendrai pas sur les nuances plus que jamais nécessaires à faire entre Arabes, musulmans, islamistes, fondamentalistes et intégristes. En ce qui concerne le radicalisme intégriste, bien réel et ô combien dangereux, son ascension depuis le début du siècle a été essentiellement favorisée par les facteurs suivants:

■ La lutte organisée pendant la guerre froide par les États-Unis contre le bloc communiste, en renforçant à ses frontières les résistances musulmanes à l'athéisme des idées marxistes. Cela a culminé avec la formation, le financement et l'armement des intégristes afghans (qui ont enfanté les talibans!) d'Oussama Ben Laden et de ses terroristes. Ces derniers sévissent jusqu'en Algérie (200 000 morts à ce jour), où les sanguinaires égor-

geurs sont réputés avoir été entraînés en Afghanistan, avec de l'argent américain.

■ L'exploitation forcée du pétrole du Moyen-Orient: pour maintenir leurs intérêts financiers dans cette région, les États-Unis ont soutenu des dictatures telles que les régimes saoudien ou encore koweïtien, qui auraient pu, sans eux, prendre une tournure beaucoup plus démocratique après la guerre du Golfe.

■ La misère croissante qui s'abat sur les pays du Tiers Monde, dont les richesses sont détournées par leurs gouvernements corrompus, appuyés par Washington, et se retrouvent immanquablement dans les coffres des grandes banques de l'Occident. Qu'on se souvienne du rôle joué par The Bank of New York dans le détournement de l'aide à la Russie sous Boris Eltsine!

■ Enfin, mais on pourrait allonger la liste indéfiniment, les trois milliards de personnes qui, selon les chiffres du FMI, ont moins de 2 \$ par jour pour survivre...

Après ce bref état des lieux, comment ne pas comprendre que l'intégrisme islamiste dispose non seulement des moyens matériels et financiers de ses exactions, mais aussi de l'approbation, ne serait-ce que tacite, de millions de miséreux à qui il ne reste que leur désespoir! Et tout cela à cause d'un système capitaliste sauvage qui ne se préoccupe que des intérêts du complexe militaro-industriel, système alimenté majoritairement, n'ayons pas peur de le dire encore une fois, par les États-Unis.

Pendant que j'écris ces lignes, des millions d'Américains n'attendent, en leur âme et conscience, qu'une seule chose: que les loosers-jaloux-ennemis-sauvages-sanguinaires soient châtiés. Mais qui attaquer, et où? Le peuple afghan? Aucun pays dit « civilisé », je l'espère, ne laisserait faire. D'abord parce que les présomptions accumulées jusqu'ici contre Ben Laden sont loin d'avoir été prouvées et ensuite parce que l'Afghanistan est un pays exsangue. Et depuis les déclarations de George W. Bush, sans avoir tiré un coup de feu, on y a déjà provoqué une catastrophe humaine incommensurable: on prévoit sept millions d'Afghans errant et mourant de faim dans les semaines qui viennent, par peur d'être bombardés.

Si le vieil adage « à quelque chose malheur est bon » peut encore avoir du sens, ce serait que les États-Unis regardent en eux-mêmes. S'ils n'acceptent pas le partage et la restitution des richesses de notre planète, ce ne sont pas 6000 morts que les Américains auront à pleurer, mais une vie sans avenir pour leurs enfants et les enfants de leurs enfants. Alors s'il existe encore des gens sensés parmi nos décideurs, je voudrais qu'ils comprennent que rien ne serait plus dévastateur pour l'humanité que d'imiter le modèle américain actuel. A bon entendeur, salut.

Il n'y a place que pour un seul mégahôpital

PIERRE AUDET-LAPOINTE

Médecin, Professeur titulaire de clinique, Faculté de Médecine, Université de Montréal

Les fusions des hôpitaux universitaires de Montréal, Québec et Sherbrooke se sont révélées un vrai désastre. Les responsables en sont bien connus et espérons qu'un jour un décompte complet sera fait des conséquences néfastes qui en ont découlé. A l'Université de Montréal, plusieurs de ceux qui ont vécu ces événements de près se rappellent dans quelle atmosphère de fourberie, de mensonge et de naïveté le tout s'est déroulé. Aujourd'hui, près de six ans plus tard, la confusion persiste et les informations rendues publiques récemment ne font rien pour éclaircir la situation.

On n'a jamais connu les véritables raisons qui ont motivé le choix de l'emplacement du futur CHUM, d'autant plus que les premiers intéressés n'avaient jamais été consultés. Il a toujours été difficile de comprendre pourquoi des terrains fortement contaminés avaient été retenus autant pour l'emplacement du CUSM que celui du CHUM auprès duquel on retrouve en plus une voie ferrée à proximité. Ce que l'on sait par ailleurs, c'est que les seuls arguments en faveur de ces deux projets reposent sur des rêves pharaoniques entretenus par des idées de grandeur propres à chacun des deux milieux universitaires de Montréal et de McGill, et défendus par des principes de justice distributive d'inspiration historique. Maintenant, quant à leur coût financier, qu'en est-il? Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a pas de pharaon à l'horizon pour fournir l'argent nécessaire à ces projets démentiels et, comme on le sait d'expérience, l'apologie historique ne suffit pas à remplir les coffres de qui ce soit!

On peut se questionner sur la méthode utilisée par le ministre et par la SICHUM dans la prise en charge de ce dossier, notamment dans l'achat des terrains et l'oubli de l'évaluation du coût lié au déménagement des activités publiques et privées sur les terrains actuels. Informé des budgets consacrés aux deux sociétés d'implantation, c'est avec cynisme que l'on s'interroge sur l'utilisation de tels montants.

Cependant, on croit rêver quand on nous apprend que les coûts PROJETS de ces deux projets sont de l'ordre d'environ trois milliards, sans compter les centaines de millions qui seront nécessaires pour convertir les hôpitaux déjà existants au centre-ville à de nouvelles vocations qui sont encore loin d'être définies. Alors, question bien « terre-à-terre »: où prendra-t-on tout ce financement? On connaît déjà le sous-financement chronique et inadmissible des hôpitaux et des universités et, dans le tout nouveau contexte économique actuel, les responsables politiques, les intervenants du milieu financier ainsi que les simples citoyens à qui l'on transfère trop souvent la note sous forme d'impôt direct ou indirect, feraient bien de s'interroger!

Les deux pieds sur terre

De fait, la véritable question m'apparaît beaucoup plus simple: y-a-t-il place pour deux mégahôpitaux à Montréal? Monsieur Rémy Trudel, l'actuel ministre de la Santé et des Services sociaux, s'est vu refuser par l'ancien premier ministre Lucien Bouchard, la présidence d'un comité de coordination des deux mégahôpitaux projetés, sous le prétexte, semble-t-il, que le mandat était trop politique. Voilà qui est problématique!

Pourquoi Monsieur Rémy Trudel, politicien élu et actuel ministre responsable de ce dossier, ne prend-il pas ses responsabilités lui-même, en ramenant à la raison les responsables hospitaliers et universitaires des Universités de Montréal et de McGill en mettant fin à ces rêves insensés le plus tôt possible? A Montréal, il n'y a vraiment place que pour un seul mégahôpital universitaire qui devrait être un projet conjoint des deux Facultés de médecine et dirigé par des gestionnaires qui « ont les deux pieds sur terre »!

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous prendrons contact avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Valérie Dufour (général), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports), Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Mungier (responsable du site Internet), Dominique Reny, Josée Boileau, Éric Desrosiers, Pauline Gravel (scientifique), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages hebdomadaires), Martin Duches et Christine Dumazet (relateurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, Claude Turcotte, René Lewandowski; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzeiti, Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslain Côté, Marlene Côté, Martin Fournier, Véronique Géraud, Anouk Hurbutt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yanick Martel, Zaida. PROMOTION ET TIRAGE: Linda Thériault (responsable intérimaire), Hélène Gervais, Dominique Larivière, (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrière, Caroline Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

TALIBANS

SUITE DE LA PAGE 1

rompre leurs sources d'approvisionnement et prendre leurs troupes pour cible». Le premier ministre britannique doit prononcer aujourd'hui un discours sur ce sujet. Aucune date n'a été donnée pour un déclenchement des hostilités.

Les talibans refusent toujours de livrer le chef islamiste Oussama ben Laden tenu par les États-Unis pour responsable des attaques suicide du 11 septembre contre New York et Washington.

Le Pakistan, leur dernier soutien dans la région, a «réévalué» sa politique à l'égard des talibans, a annoncé son président Pervez Musharraf, qui a laissé entendre sur les ondes de la BBC, que leurs jours étaient comptés.

Pour faire écho à ces déclarations, le Pentagone a annoncé qu'un porte-avions supplémentaire, l'*USS Kitty Hawk*, allait se joindre aux forces déjà mobilisées pour l'opération «Liberté immuable». Trois autres porte-avions sont déjà sur place dans l'océan Indien ou en route vers celui-ci.

«C'est un conflit entre des meurtriers et l'humanité», a déclaré devant l'assemblée générale de l'ONU le maire de New York, Rudolph Giuliani

Mobilisation anti-terroriste

Dans le même temps, les pays du monde ont lancé à New York une mobilisation générale contre le terrorisme, répondant au vœu des États-Unis. «C'est un conflit entre des meurtriers et l'humanité», a déclaré devant l'assemblée générale de l'ONU, Rudolph Giuliani, le maire de New York.

Les 189 pays de l'Assemblée générale assistent à ce débat prévu pour durer une semaine. Cette réunion fait suite à l'adoption vendredi dernier par le Conseil de sécurité de la résolution 1373, qui contraint les États à priver les terroristes de soutiens financiers sous peine de sanctions.

Le chef des talibans, le mollah Omar, a envisagé hier la défaite de son régime, mais a prévenu que ses fidèles continueraient à se battre. Recommandant à plusieurs reprises aux États-Unis «de bien réfléchir» avant d'attaquer son pays, il a demandé à ses compatriotes, dans une allocution à la radio officielle afghane, de ne pas s'inquiéter parce que «les Américains n'auront pas le courage de venir ici».

Les talibans ont toutefois tenté une ouverture en décidant d'associer au processus de décision des personnalités de trois provinces du sud-est de l'Afghanistan, où la population est très majoritairement pachtoun. Or l'ancien roi compte des sympathisants dans ces provinces.

Parallèlement, le président Bush s'est employé à consolider les liens des États-Unis avec la résistance afghane en approuvant l'octroi d'une aide qui lui est destinée, selon l'administration américaine. Il a aussi autorisé le déblocage de plusieurs millions en faveur des réfugiés prenant le chemin du Pakistan voisin.

Dans le nord-est du pays, des échanges d'artillerie ont alimenté la tension entre les talibans et les combattants de l'Alliance du Nord, qui voient dans la mobilisation internationale un appui déterminant pour ravir le pouvoir à Kaboul.

Un premier convoi humanitaire des Nations unies, est arrivé hier à Kaboul, après l'interruption de l'action internationale dans ce pays consécutive aux attentats du 11 septembre. Un autre convoi était en route pour Herat. Ces premiers convois sont un test pour les Nations unies, qui n'envisagent d'envoyer d'autres que si l'aide alimentaire parvient sans encombre à ceux qui en ont besoin.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

PLQ

SUITE DE LA PAGE 1

Dans ce bastion péquiste, les libéraux espéraient bien faire reculer l'adversaire avec leur candidat Jean-Pierre Miljours.

À la même heure la circonscription de Blainville enregistrait un taux de participation de 42 %. Le PQ avait bon espoir de l'emporter: les sondages donnaient le candidat-vedette et ministre Richard Legendre gagnant sans difficulté. Au cours de la journée, M. Legendre affirmait ne rien tenir pour acquis.

C'est dans cette circonscription que le Parti québécois a choisi, par la voix de son organisateur, le ministre Gilles Baril, de faire ses premiers commentaires. Le chef Bernard Landry avait placé la barre haut, lançant en début de campagne qu'il voulait un score parfait. Ce matin, M. Landry fera son analyse des résultats.

Pour ce qui est de la présence de l'Union des forces progressistes, une coalition des partis de gauche, elle s'est beaucoup moins fait sentir que lors de l'élection complémentaire dans Mercier le printemps dernier. Si le scrutin de Mercier avait été perçu comme un banc d'essai fort probant avec un score de plus de 24 %, il semblait vraisemblable que l'UFP retourne dans une certaine marginalité. L'UFP espérait pourtant après Mercier, faire le plein d'appuis en région et montrer la crédibilité de la solution de rechange souverainiste que ses membres proposent.



Le candidat-ministre dans Blainville, Richard Legendre, dont les sondages prédisaient la victoire, au moment de voter hier.

RÉSULTATS

SUITE DE LA PAGE 1

municipales ou la santé va passer au second plan. La grande question sera de savoir qui est le mieux à même de minimiser les dégâts. À ce chapitre, Bernard Landry jouit d'un avantage certain, à la condition de trouver un moyen d'évacuer la question du référendum.

Loin de moi l'idée de laisser entendre que les péquistes se réjouissent de la tournure des événements mais il faut bien composer avec la réalité, n'est-ce pas? À première vue, une élection générale dès le printemps prochain semble plus improbable que jamais mais, s'il apparaît que la récession s'installe à demeure, le gouvernement pourrait bien décider de précipiter les choses avant d'être forcé de choisir entre un retour au déficit et de nouvelles compressions budgétaires, sinon les deux.

On a dit que Jean Charest n'avait rien à perdre, dans la mesure où les libéraux ne détenaient aucune des quatre circonscriptions qui étaient en jeu, mais il lui fallait absolument gagner quelque chose. À chaque conseil général du PLQ, M. Charest décrit en détail à ses militants tous les efforts qu'il consacre aux régions, où les libéraux doivent faire des progrès significatifs pour espérer prendre le pouvoir.

Pour une fois, il a pu présenter des résultats concrets, tout en sachant parfaitement que rien n'est

définitivement acquis. Les libéraux ont remporté une partielle dans Jonquière au début des années 80. Même dans la vague de 1985, quand Robert Bourassa a fait élire 98 députés, ils ont été incapables de la conserver.

Les libéraux ne se battent jamais eux-mêmes mais il y a des coups de pied au derrière qui continuent de se perdre au PQ. Après le désastre Mercier, on aurait pu penser que l'organisation péquiste examinerait avec un peu plus de soin le pedigree de ses candidats. Une faille personnelle n'est sans doute pas une infamie mais ce n'est certainement pas une très bonne référence.

Là où le PQ excelle, c'est dans l'art de trouver des excuses.

Là où le PQ excelle, c'est dans l'art de trouver des excuses. Il est vrai que les libéraux avaient une meilleure candidate dans Lavolette et que Jean-Pierre Jolivet, qui représentait la circonscription depuis 1976, jouissait d'une plus grande popularité personnelle que son parti mais on peut en dire autant de Guy Chevrette ou François Gendron. Est-ce à dire que le PQ perdrait aussi Joliette et Abitibi-ouest?

Lucien Bouchard est un bouc émissaire commode depuis son départ. Après l'avoir accusé d'être responsable de la stagnation de l'option souverainiste, les péquistes viennent de découvrir qu'il était aussi un très mauvais député. Que va-t-on lui reprocher la prochaine fois?

REMÈDES

SUITE DE LA PAGE 1

Le Rapport aux décideurs, adopté à Wembley, estime que «les changements notés dans le niveau des mers, le couvert neigeux, les calottes glaciaires et les niveaux de précipitations sont compatibles avec un changement climatique à la surface du globe» dans une fourchette de probabilité allant de 90 à 99 %. Le même niveau de probabilité s'applique aux changements qui ont commencé à perturber l'hydrologie de régions entières ainsi que les grands écosystèmes terrestres et marins dans de nombreuses régions du monde.

Cet indice de probabilité, le premier clairement chiffré sur la réalité du réchauffement climatique, se base sur 44 études «régionales» qui ont retracé l'évolution des plantes, des animaux et des écosystèmes sur des périodes de 20 à 50 ans, en Amérique du Nord, en Europe et dans les régions subarctiques. S'ajoutent 16 études «régionales» (lire les grandes régions géographiques du monde) qui ont analysé une centaine de processus physiques à la base du système terrestre, comme la température de l'air et des mers, les niveaux d'eau, les échanges, etc., dont les données couvriraient en général des périodes allant de 20 à 150 ans.

C'est sur ces bases scientifiques toutes convergentes que le GIEC conclut que les années 90 ont été les plus chaudes des 140 dernières et que l'année 1998 est la plus chaude depuis que les humains effectuent des relevés de température.

Quant à la probabilité que ces changements soient l'effet du hasard, elle est «négligeable», concluent les experts du climat.

Là où ces experts sont moins sûrs, c'est quand on leur demande de prédire avec précision les impacts et l'ampleur des changements déjà observables, et dans quelle mesure l'espèce humaine peut les éviter ou les atténuer.

Les six scénarios prédictifs utilisés par le GIEC se basent sur des concentrations de CO₂ dans l'atmosphère

allant de 540 à 940 parties par millions (ppm), soit la fourchette qui leur semble représentative de la capacité prévisible des humains d'amorcer un véritable virage dans leur utilisation de l'énergie.

En comparaison, la concentration de carbone atmosphérique se situait autour de 280 ppm avant l'ère pré-industrielle pour atteindre l'an dernier 368 ppm, une augmentation de 31 % en 130 ans, attribuable à l'utilisation intensive des hydrocarbures (charbon, pétrole, gaz, etc.), affirme le GIEC.

La stabilisation du climat, disent-ils, exigera une «éventuelle réduction des émissions nettes globales de CO₂ à une petite fraction du niveau actuel». Selon le GIEC, «plus la réduction ciblée sera importante, plus rapidement s'amorcera la réduction des concentrations atmosphériques de CO₂», la seule façon d'éviter une surchauffe planétaire.

Mais, disent-ils, même si les gouvernements arrivaient à stabiliser les émissions globales, la température à la surface terrestre continuerait de monter de quelques dixièmes de degrés (en moyenne) sur la planète pendant plusieurs centaines d'années encore, parce que les changements en cours vont eux-mêmes générer d'autres changements. Par exemple, l'augmentation du taux d'humidité dans l'air, déjà enclenché, va intensifier le réchauffement. Néanmoins, avec des réductions majeures, bien au-delà de l'objectif de 5 % accepté à Kyoto et boudé par les Américains, il serait possible que le réchauffement atteigne son apogée dès le présent siècle et pour ensuite diminuer.

Le GIEC estime toujours que ce sont les pays pauvres d'Asie et d'Afrique principalement qui vont écopier des pénuries d'eau en vue, sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Mais les technologies sont là, disent-ils, y compris un virage majeur vers l'éolien, pour amorcer un virage d'autant plus rapide qu'il s'accompagnera d'un changement global des modes de consommation et de production actuels.

Université Concordia

Le B'nai Brith dénonce un «guide» étudiant

PRESSE CANADIENNE

Un manuel publié par une association étudiante de l'Université Concordia serait un véritable «guide» pour des groupes terroristes tout en étant peut-être antisémite, soutient un groupe de défense des droits des Juifs.

Le B'nai Brith du Canada a indiqué qu'il avait demandé à la police de la Communauté urbaine de Montréal et à la GRC d'enquêter sur le contenu du document intitulé *Uprising* (Insurrection).

Dans les premières pages du manuel, on peut lire un poème portant sur l'intifada, la révolte palestinienne dans les territoires occupés par Israël. En voici un extrait: «Détruisez le capitalisme. Jetez-le dans les rivières afin qu'il se noie dans l'océan et qu'il repose sur la rive comme un grain de sable.»

Un autre passage du livre prétend que les médias nord-américains sont contrôlés par les sionistes, autrement dit par des partisans d'Israël.

La présidente du B'nai Brith, Rochelle Wilner, presse la police d'enquêter sur les liens entre ce manuel et d'éventuels actes terroristes. Elle a aussi fait plusieurs références aux attentats du 11 septembre à New York et Washington.

«On ne peut pas prendre le risque d'être complaisant et ne pas se préoccuper de sérieux indices indiquant une menace pour la société canadienne», a souligné Mme Wilner.

Le groupe s'offusque également de certains desins et de certains articles qui décrivent des façons d'échapper à la police.

Un autre extrait du livre indique, sous la date du 17 juillet, «Anti-Canada Day», et propose aux lecteurs de «brûler le drapeau» canadien.

Un porte-parole de l'association étudiante, David Bermans, a qualifié les accusations du B'nai Brith de ridicules.

«Nous n'avons aucun lien avec des groupes terroristes, a-t-il affirmé. Ces accusations nuisent à la réputation de ceux qui les préfèrent parce qu'ils n'ont nettement pas fait leurs devoirs.»

M. Bermans a précisé que le manuel n'encourageait pas la violence mais critiquait les politiques raciales, libre-échangistes et environnementales du gouvernement canadien.

L'association étudiante avait soulevé la controverse en adoptant une position pro-palestinienne, plus tôt cette année.

Selon Mme Wilner, ce manuel franchit la frontière séparant la liberté d'expression de la sédition.

«Le manuel ressemble à un document qu'aurait pu saisir la police lors d'une perquisition chez un quelconque groupe marginal de radicaux.»

Environ 100 000 exemplaires de ce manuel ont été distribués sur les campus de Concordia en septembre. Il contient, en grande partie, des renseignements inoffensifs comme le calendrier scolaire et des coupons-rabais pour les étudiants. Toutefois, les opinions politiques de l'association étudiante ne sont pas tues. On y retrouve un essai affirmant que «la majorité des médias canadiens sont la propriété de deux sionistes», Conrad Black et Izzy Asper. Cet article, intitulé *Arabophobie*, proteste contre ce qu'il qualifie de campagne de haine contre l'association étudiante par un «lobby pro-Israël».

Un porte-parole de l'université, Dennis Murphy, a reconnu que plusieurs passages du manuel faisaient preuve de mauvais goût, mais il a ajouté que l'université ne pouvait pas intervenir dans ce dossier.

ÉCOLE

SUITE DE LA PAGE 1

Un seul bâtiment sera construit mais il semble que l'on comptera sur l'école Saint-Kevin pour compléter le tableau. En effet, la CSDM a entrepris cette année des travaux d'agrandissement de 5,2 millions de dollars. Ces travaux seront achevés pour la rentrée scolaire 2002-2003 et permettront de faire passer la capacité d'accueil de l'école de 160 à 450 élèves.

Outre la nouvelle construction, le ministre pourrait également annoncer le transfert de bâtiments appartenant à la Commission scolaire English-Montreal (CSEM) et à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB).

Une étude réalisée pour le compte du MEQ et rendue publique le 12 septembre révélait que plusieurs immeubles appartenant aux cinq commissions scolaires de l'île de Montréal «ne sont pas utilisés de façon optimale et que 140 immeubles scolaires sont loués à des tiers». Le document précisait également qu'il y aurait 30 000 places disponibles parmi les 639 bâtiments scolaires du territoire montréalais.

Le rapport notait cependant que certains secteurs, dont celui du quartier Côte-des-Neiges, avaient d'importants «besoins d'espace» à cause de l'accroissement de l'immigration et des changements apportés par la politique *Agir tôt*. Cette mesure gouvernementale vise à abaisser le nombre d'élèves par classe au premier cycle du primaire (1^{re} et 2^e année), particulièrement dans les quartiers défavorisés.

La sortie du ministre Legault viendra également calmer les parents qui étaient convaincus que le gouvernement faisait preuve de discrimination à leur égard. Les représentants des parents du quartier font valoir que l'intégration des immigrants passe d'abord et avant tout par l'éducation.

Restaurant Gutenberg — cuisine française qui fait bonne impression

CE MIDI

Entrée + salade d'épinards aux gesiers et magrets de canard + dessert • 13 \$

CE SOIR

Entrée + tranche de gigot grillée à l'origan + dessert • 24 \$

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airs.com